



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
2 juin 2021  
Français  
Original : anglais

---

### Lettre datée du 28 mai 2021, adressée au Secrétaire général et aux Représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte des exposés présentés par Geir Pedersen, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, et Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, ainsi que des déclarations faites par les représentantes et représentants de la Chine, de l'Estonie, de la France, de l'Inde, de l'Irlande, du Kenya, du Mexique, du Niger, de la Norvège (au nom de l'Irlande et de la Norvège), de la Norvège, de la Fédération de Russie, de Saint-Vincent-et-les Grenadines, de la Tunisie, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, des États-Unis d'Amérique et du Viet Nam, à l'occasion de la visioconférence sur « La situation au Moyen-Orient (Syrie) » tenue le 26 mai 2021. Des déclarations ont également été faites par les représentants de la République islamique d'Iran, de la République arabe syrienne et de la Turquie.

Conformément à la procédure décrite dans la lettre du 7 mai 2020, adressée aux Représentantes permanentes et aux Représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité ([S/2020/372](#)), qui a été convenue en raison des circonstances exceptionnelles créées par la pandémie de COVID-19, le texte de l'exposé et des déclarations sera publié en tant que document officiel du Conseil de sécurité.

Le Président du Conseil de sécurité  
(Signé) **Zhang Jun**



**Annexe I****Exposé de Geir Pederson, Envoyé spécial du Secrétaire général**

[Original : anglais]

Tout d'abord, je tiens à mettre l'accent sur la gravité de la situation des Syriens ordinaires. Il y a une ironie tragique dans le fait que ce temps de calme relatif, par rapport aux précédentes années du conflit, est aussi une période de souffrance humanitaire immense et croissante pour le peuple syrien. C'est un moment de privation économique, de pandémie, de déplacements, de détentions et d'enlèvements – alors que dans le même temps le conflit violent, le terrorisme et les violations des droits humains se poursuivent. Telles sont les questions qui préoccupent le plus les Syriens aujourd'hui, qui exigent notre attention, et sur lesquelles un processus politique doit permettre de progresser.

La situation militaire est relativement calme dans certaines zones, avec des lignes de front gelées et la médiation russe qui aide à désamorcer les affrontements à Qamichli. Toutefois, les signes récurrents d'un conflit ouvert ne manquent pas :

- des pics dans les bombardements mutuels et trois frappes aériennes dans le nord-ouest ;
- une opération hostile à travers les lignes dans le territoire tenu par le Gouvernement syrien ;
- une intensification des bombardements à Afrin et Aïn Issa et alentour ;
- le sud-ouest plus tendu et turbulent que jamais ;
- davantage de frappes aériennes attribuées à Israël à Qouneïtra, Lattaquié et Hama ;
- des signalements de roquettes tirées depuis le sud-est de la Syrie vers le Golan syrien sous occupation israélienne ;
- davantage d'attaques perpétrées par des groupes terroristes inscrits sur les listes du Conseil de sécurité, notamment des opérations revendiquées par l'EIIL.

Pour la plupart des Syriens, la situation économique s'est à peine améliorée. La livre syrienne s'est quelque peu stabilisée, y compris dans le contexte de nouvelles mesures du Gouvernement syrien, mais le prix des produits essentiels et les coûts de transport augmentent au point que beaucoup de Syriens n'y ont plus accès. Les services de base comme l'eau, l'électricité et la santé restent compromis dans bien des zones.

En gros, nous constatons la même souffrance, le même genre d'événements récurrents et la même dynamique d'un mois sur l'autre – tendance dont je crains qu'elle ne soit en train de plonger les Syriens toujours plus profondément dans l'abîme.

Les solutions ne changent pas non plus. Ce qu'il faut, c'est une solution politique dirigée et gérée par les Syriens, facilitée par l'ONU et soutenue par une diplomatie internationale constructive. Il y a plusieurs choses sur lesquelles nous devons travailler :

- Nous avons besoin d'un cessez-le-feu national durable, sur la base du calme qui règne actuellement grâce aux arrangements et accords internationaux conclus entre les principaux acteurs internationaux.
- Il importe de combattre les groupes terroristes inscrits sur les listes du Conseil de sécurité, au moyen d'une approche qui soit efficace, repose sur la coopération

et assure la participation de tous les acteurs concernés, et qui fasse valoir les principes du droit international et accorde la priorité à la protection des civils.

- La situation humanitaire est désastreuse et il convient d’y remédier d’urgence. Je suis sûr que le Secrétaire général adjoint Mark Lowcock en parlera plus en détail dans son intervention – y compris la flambée des cas de COVID-19 en certains endroits, les coupures et restrictions d’eau et le bas niveau d’eau de l’Euphrate, qui portent préjudice à des millions de Syriens. Je veux aussi insister, comme il le fera, sur l’importance fondamentale d’un accès humanitaire complet, soutenu et sans entrave à toutes les parties de la Syrie, par l’intermédiaire de livraisons plus fréquentes à travers les lignes et les frontières. Comme le Secrétaire général l’a indiqué à l’Assemblée générale, une intervention transfrontière à grande échelle pour 12 mois supplémentaires reste essentielle pour sauver des vies. J’appelle les membres du Conseil à se concentrer sur l’objectif de parvenir à un consensus à cette fin.
- Il importe d’éviter et d’atténuer tout effet humanitaire des sanctions qui pourrait aggraver le sort des Syriens ordinaires, par exemple du fait d’un zèle excessif, aspect sur lequel il faut travailler.
- L’une des grandes priorités consiste à débloquer les progrès sur les personnes détenues, enlevées et disparues, notamment au moyen de libérations unilatérales et d’une action significative concernant les personnes disparues, en proportion avec l’ampleur de cette question tragique. Récemment, j’ai de nouveau repris contact avec le Gouvernement syrien pour lui demander des informations sur le décret présidentiel en date du 2 mai et lui proposer plusieurs mesures concrètes qui pourraient être adoptées sur différents aspects de ce dossier crucial. Nous poursuivrons cette discussion.
- Des mesures s’imposent pour créer un climat sûr, calme et neutre à l’intérieur de la Syrie.
- Il faut un environnement propice pour que les réfugiés et les personnes déplacées rentrent chez eux, en sécurité, volontairement et dans la dignité.
- Nous devons continuer d’œuvrer en faveur d’une participation véritable des Syriennes au processus politique.
- Nous devons également faciliter la mobilisation d’un plus large éventail de Syriens, y compris la société civile syrienne, dans le cadre du processus.
- Une action diplomatique internationale constructive et globale sur la Syrie revêt un caractère essentiel, de sorte que toutes les principales parties prenantes ayant l’influence et l’autorité nécessaires pour promouvoir la paix en Syrie puissent s’asseoir à la même table.
- Cela peut aider à élaborer une approche pas à pas, de telle manière que ces parties prenantes internationales, de même que les parties syriennes, soient à même de surmonter leur méfiance en formulant et approuvant des ensembles précis et réalistes de mesures mutuelles et réciproques à prendre, parallèlement à des activités de mise en œuvre et de vérification.

Tels sont tous les éléments bien connus qui, réunis, m’aideraient à m’acquitter du mandat que je tiens de la résolution [2254 \(2015\)](#) du Conseil de sécurité.

Une Commission constitutionnelle crédible, dirigée et gérée par les Syriens, sous la facilitation de l’ONU, forme une composante importante d’un processus plus large. Je continue de promouvoir des efforts en faveur de la tenue d’une sixième session de l’organe restreint du Comité. Cette session doit être soigneusement préparée, et fondée sur les assurances qu’elle adhère aux termes de référence et aux

règles fondamentales de procédure et qu'elle les applique. Elle doit rétablir et renforcer la confiance et produire des résultats et des progrès constants sur le mandat du Comité qui consiste à élaborer et rédiger un projet de réforme constitutionnelle à soumettre à l'approbation du peuple.

Le Coprésident de la Commission de négociation syrienne a indiqué le 28 avril qu'il acceptait ma proposition de compromis transitoire du 15 avril. Le Coprésident nommé par le Gouvernement syrien a envoyé sa réponse officielle le 5 mai. L'Envoyée spéciale adjointe Matar se rendra à Damas dans les jours qui viennent pour s'assurer que ma proposition de compromis a été bien comprise. Nous informerons bien sûr la troisième liste intermédiaire lorsque nous serons arrivés à une véritable entente. L'ONU reste disposée à convoquer une session supplémentaire à Genève dès que tout sera clairement convenu.

Comme prévu dans la résolution [2254 \(2015\)](#), un processus politique permettant de trouver une solution au conflit passerait par des élections libres et régulières, conformément à une nouvelle constitution, administrées sous la supervision de l'ONU suivant les plus hautes normes internationales de transparence et de responsabilité, où tous les Syriens, y compris les membres de la diaspora, seraient admis à participer.

Nous prenons note que, ce jour, une élection présidentielle a lieu sous les auspices de l'actuelle constitution. Comme indiqué précédemment, elle ne s'inscrit pas dans le processus politique demandé dans la résolution [2254 \(2015\)](#) du Conseil de sécurité. L'ONU n'a rien à faire dans cette élection et aucun mandat pour y prendre part. Elle continue d'insister sur l'importance d'une solution politique négociée en Syrie pour appliquer la résolution [2254 \(2015\)](#). Cela reste la seule voie durable vers la fin du conflit et de la souffrance du peuple syrien.

Il est très regrettable que, malgré tous nos efforts, quasiment aucun progrès n'ait été fait ce mois-ci sur les différents aspects de la résolution [2254 \(2015\)](#).

Les contours larges d'une solution politique au conflit sont bien compris par toutes les parties prenantes, mais aucune d'entre elles ne veut faire le premier pas. Si nous continuons ainsi, si les principaux acteurs sont plus investis dans la gestion du conflit que dans son règlement, je crains que la Syrie ne devienne un nouveau conflit prolongé, parti pour durer des générations.

Comme nous l'avons vu ces dernières semaines, les conflits non réglés ont tendance à exploser sous des formes que nous ne pouvons pas prévoir. Il est très dangereux de ne pas saisir l'occasion que nous offre la période actuelle. En dépit des nombreuses catastrophes qui sont le lot des Syriens, il y a relativement plus de calme sur le terrain que les années précédentes. L'impression générale est que nul ne peut dicter l'issue du conflit. Or, il y a des intérêts communs dans nombre de domaines clés.

La Syrie a besoin d'être l'objet d'une attention étroite afin que nous puissions faire fond sur cette dynamique. Tout en maintenant mes efforts pour remettre la Commission constitutionnelle sur les rails, je poursuivrai aussi une série de consultations avec les principales parties prenantes en vue d'examiner des moyens de rapprocher leurs points de vue respectifs, en particulier sur une nouvelle forme de diplomatie internationale constructive et une approche pas à pas. Comme je vous l'ai dit le mois dernier, je pense que de plus en plus d'acteurs sont réceptifs à cette idée et veulent voir si elle peut être mise en œuvre. Je suis convaincu qu'elle le peut.

Dans l'intervalle, nous continuons de tirer profit de notre dialogue avec le Comité consultatif des femmes syriennes depuis qu'il s'est réuni à Genève du 26 au 29 avril.

Nous continuerons également de consulter le plus large éventail de voix syriennes, de communautés, de groupes et de parties de toutes les régions du pays. Ne serait-ce que durant le mois écoulé, nous avons consulté quelque 200 représentants de la société civile syrienne par l'intermédiaire du Bureau d'aide à la société civile. Nos interlocuteurs demeurent constants dans leur volonté de voir la fin du conflit et de la souffrance du peuple syrien.

Je compte sur l'appui du Conseil. Je reste ouvert à vos avis. En outre, j'espère que nos efforts conjoints pourront faire advenir pour la Syrie un règlement politique durable qui réponde aux aspirations légitimes de son peuple et rétablisse sa souveraineté, son unité, son indépendance et son intégrité territoriale, conformément à la résolution [2254 \(2015\)](#).

**Annexe II****Exposé de Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence**

[Original : anglais]

En complément de ce que Geir Pedersen, Envoyé spécial pour la Syrie, vient d'indiquer au Conseil, j'aborderai aujourd'hui quatre points : premièrement, les pénuries d'eau essentielle dans le nord-est ; deuxièmement – une fois encore, comme M. Pedersen a commencé à l'évoquer –, la crise économique en cours ; troisièmement, la protection des civils ; quatrièmement, l'accès humanitaire.

Je commencerai par la situation en ce qui concerne l'eau. Nous n'en avons pas parlé en détail dans mes précédents exposés au Conseil, mais il y a un certain nombre de problèmes touchant à présent la situation humanitaire sur lesquels j'ai pensé que nous devrions appeler l'attention des membres du Conseil.

La baisse du niveau d'eau de l'Euphrate depuis janvier a atteint un point critique ce mois-ci.

Le barrage de Tehrane, dans le nord-est de la province d'Alep, recevait environ 180 m<sup>3</sup> d'eau par seconde. C'est moins de la moitié du volume minimal requis pour que le barrage reste opérationnel. En outre, le faible afflux d'eau a obligé à une fermeture partielle, qui a entraîné des coupures d'électricité dans tout le nord-est de la Syrie.

Le barrage de Tabqa, qui se trouve en aval dans la province de Raqqa, est mis à contribution comme solution de secours, mais le niveau d'eau y est maintenant épuisé à 80 %.

Les ingénieurs qui gèrent le barrage de Tehrane ont averti la semaine dernière qu'il faudrait procéder à une fermeture complète si le niveau d'eau ne montait pas.

En Syrie, près de 5,5 millions de personnes sont tributaires de l'Euphrate et de ses affluents pour l'eau potable. Il y a environ 200 stations d'eau qui pompent et traitent l'eau et l'acheminent vers la population en question. Ces stations ne peuvent pas fonctionner sans l'électricité produite par les barrages de Tehrane et de Tabqa.

Outre l'arrêt des stations de pompage, quelque 3 millions de personnes n'auraient plus d'électricité si les barrages devaient fermer, et il en va de même pour les hôpitaux et autres infrastructures cruciales de tout le nord-est.

Une fermeture totale du barrage de Tehrane pourrait entraîner des inondations internes et des dommages à long terme. Des répercussions à grande échelle sur la production agricole et la santé publique seraient également inévitables.

Les prévisions concernant les cultures pour cette année sont déjà peu encourageantes, la Syrie subissant les effets d'une sécheresse. Des précipitations plus faibles qu'à l'accoutumée dans le nord-est font que les champs de blé et d'orge doivent compter sur l'irrigation, pour laquelle l'eau fait défaut.

Le nord-est était auparavant à l'origine de 70 % de la production de blé et d'orge en Syrie. Si la récolte est mauvaise cette année, l'insécurité alimentaire – qui, comme vous le savez, atteint déjà des sommets historiques – se dégradera plus avant.

Pour empêcher une fermeture des barrages de Tehrane et de Taqba, il faut que les barrages turcs relâchent au moins 500 m<sup>3</sup> d'eau par seconde.

Toutefois, la Turquie connaît elle-même des pénuries d'eau. Par conséquent, nous engageons vivement toutes les parties concernées à trouver une solution qui

réponde durablement aux besoins de tous les habitants de la région qui dépendent de l'eau de l'Euphrate. Selon certaines informations, ces derniers jours, le volume d'eau relâché en aval serait à la hausse. Je crois que cela démontre que l'on peut effectivement trouver une solution à cet ensemble de problèmes.

À la station d'eau d'Alouk, sur laquelle je fais très souvent rapport au Conseil, et qui est également alimentée par l'électricité provenant du barrage de Tehrine, le pompage reste limité. Le niveau d'eau est insuffisant pour atteindre l'essentiel de la population que la station dessert habituellement, y compris les résidents d'Hassaké et du camp de Hol.

Le 23 mai, des équipes techniques ont pu obtenir un accès ponctuel pour réparer une fuite soudaine dans une canalisation, mais on ne leur a toujours pas accordé d'accès régulier et constant à la station.

Je veux maintenant parler de l'impact humanitaire de la crise économique.

La livre syrienne se maintient à plus de 3 000 pour un dollar, et les prix alimentaires, en partie de ce fait, restent à des niveaux historiquement élevés.

Plus de deux ménages sur cinq – plus de 40 % – indiquent ne pas avoir assez de nourriture, ou que les aliments qu'ils peuvent se procurer ne sont pas assez nutritifs.

Près de la moitié des familles syriennes interrogées en avril ont fait savoir que les adultes mangeaient moins eux-mêmes pour que les enfants de la famille puissent être nourris.

Les pénuries de carburant persistent également dans toute la Syrie. À Hassaké, des manifestations contre une hausse des prix du carburant et du gaz domestique annoncée la semaine dernière par les autorités de fait dans le nord-est ont été réprimées très durement, entraînant la mort d'au moins cinq civils, dont un enfant. La décision d'augmenter les prix a ensuite été annulée.

J'en viens à la question de la protection.

Depuis les tirs d'artillerie contre l'hôpital chirurgical d'Atareb, le 21 mars, dont nous avons précédemment rendu compte au Conseil, l'établissement demeure largement hors service, même si son personnel a repris le chemin du travail. Avant l'attaque, l'hôpital effectuait plus de 200 consultations et procédures par jour. Ce nombre est tombé à 50. Les patients potentiels sont préoccupés par la possibilité d'un nouvel assaut, de telle sorte qu'ils sont réticents à se rendre sur place.

Il s'agit là de l'une des conséquences à plus long terme des attaques contre les installations sanitaires. Ces attaques sèment la peur chez les civils, qui s'en trouvent découragés de solliciter des services de santé, même si beaucoup en ont désespérément besoin.

Comme le Secrétaire général le dit dans son dernier rapport en date, les attaques dirigées contre des objets civils, comme des hôpitaux, doivent donner lieu à des enquêtes. L'impunité doit cesser.

Les problèmes de sécurité continuent à Hol. Six meurtres ont été signalés depuis avril, et 46 depuis janvier.

Des nationaux syriens et des ressortissants d'autres pays sont en train de quitter le camp. Plus de 10 000 personnes sont parties depuis juin 2019.

Cependant, il s'y trouve encore 60 000 personnes, qui vivent dans des conditions inacceptables.

Voilà maintenant des années que j'attire l'attention du Conseil pratiquement tous les mois sur la question. On me répond régulièrement en soulignant combien la

situation est complexe et insoluble. Pourtant, la vérité revient à dire que ceux qui auraient pu régler le problème ont tout simplement décidé de ne pas le faire.

Je me permets donc de rappeler une fois de plus au Conseil qu'il s'agit d'un camp d'enfants. La plupart de ses résidents ont moins de 12 ans. Près de 14 000 ne sont même pas âgés de cinq ans – des bébés et des nourrissons. Ils méritent un avenir.

Je souhaite à présent m'arrêter sur la question de l'accès humanitaire.

L'ONU n'a pas pu acheminer d'aide à Roukban depuis septembre 2019, et nous n'avons pas non plus été en mesure de procéder à des évaluations. Les informations qui nous parviennent du camp dressent un tableau atterrant fait de malnutrition, de maladie et d'une absence presque totale de services, hormis l'eau.

Les efforts se poursuivent pour faciliter le départ des personnes qui souhaitent rejoindre des zones contrôlées par le Gouvernement, et afin de trouver d'autres solutions pour celles qui veulent rester, tout en continuant de chercher un accès pour l'acheminement de l'aide humanitaire, y compris les vaccins. Il serait plaisant, après si longtemps, de voir enfin ces efforts d'accès aboutir.

Le nord-est de la Syrie manque toujours de fournitures de santé essentielles, y compris pour la prévention, le dépistage et le traitement de la maladie à corona virus (COVID-19).

Le virus se propage à nouveau. Après une hausse de 57 % des cas confirmés le mois dernier, le nombre de décès enregistrés dus à la COVID-19 a augmenté de près de 50 %.

Comme dans d'autres parties de la Syrie, le caractère extrêmement limité des moyens de dépistage signifie que nous ne recensons probablement qu'une infime partie du nombre d'infections réel.

Les organisations non gouvernementales opérant dans le nord-est ont clairement établi que la perte de l'autorisation transfrontière à l'usage des Nations Unies à Yaaroubiyé avait eu pour effet que la région n'était plus desservie par les services de santé, créant une situation dramatique.

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a envoyé ce mois-ci par avion, de Damas à Qamichli, un premier lot de vaccins en provenance du Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins contre la COVID-19. Ce lot est destiné à 9 000 travailleurs de santé. Les vaccinations ont débuté plus tôt cette semaine.

Néanmoins, il s'agit bien sûr d'une goutte dans l'océan. La vaccination doit être radicalement accrue dans toutes les parties du pays pour que la Syrie surmonte le virus.

Mon dernier point concerne l'accès humanitaire dans le nord-est de la Syrie.

L'autorisation par le Conseil de sécurité d'une assistance transfrontière des Nations Unies dans le nord-ouest expire dans exactement six semaines. Si elle n'était pas prorogée, les livraisons transfrontières directes par l'ONU cesseraient immédiatement.

Cela signifie que les livraisons de nourriture pour 1,4 million de personnes chaque mois, de millions de traitements médicaux, d'une aide à la nutrition pour des dizaines de milliers d'enfants et de mères, de fournitures scolaires pour dizaines de milliers d'élèves – tout cela s'arrêterait.

Il en irait de même d'autres formes d'appui crucial de la part des Nations Unies – eau et assainissement, santé, gestion des camps et autres services : c'en serait fini,

et l'ONU n'aurait plus la possibilité d'apporter environ 300 millions de dollars de financement annuel pour les opérations des partenaires locaux sur le terrain.

Le Mécanisme de surveillance des Nations Unies, qui vérifie le caractère humanitaire de toutes les livraisons de l'ONU, fermerait. Il en résulterait une opération plus modeste, plus fragmentée, menée par des acteurs extérieurs aux Nations Unies, qui serait moins transparente et moins responsable.

Comme M. Zhang Zun le sait, on me demande souvent où en est l'assistance à travers les lignes de front dans le nord-ouest.

Le Conseil sait que nous travaillons depuis des mois à trouver pour les missions à travers les lignes un arrangement que toutes les parties puissent approuver. Les consultations se poursuivent, et j'ai maintenant plus d'espoir qu'un accord puisse être conclu, au moins pour un premier ensemble de convois.

En attendant, 1 000 camions remplis d'aide font chaque mois la traversée vers le nord-ouest par Bab el-Haoua. C'est important, même si c'est loin d'être suffisant.

Comme je l'ai dit précédemment, avec plus d'argent et plus de passages autorisés, nous pouvons apporter plus d'aide. Cela reste vrai pour le nord-ouest, comme cela l'est pour le nord-est.

Avant l'expiration de la résolution l'an dernier, nous avons appelé avec force à ce qu'une décision soit prise rapidement pour limiter l'incertitude dans laquelle les organismes doivent opérer. M. Pedersen a encore lancé son propre appel en ce sens au Conseil aujourd'hui.

Sans décision si près de l'expiration de la résolution, nous devons nous préparer, tout comme l'an dernier, au scénario du pire ; les organismes ont donc commencé à prépositionner du côté syrien de la frontière des secours dans lesquels ils pourraient puiser si l'accès devait être coupé.

Nous prévoyons aussi que le nombre de camions transitant par Bab el-Haoua augmentera pour atteindre entre 1 100 et 1 200 le mois prochain afin d'aider au prépositionnement de ce côté.

Je tiens toutefois à être clair sur le fait que le prépositionnement ne peut constituer qu'une solution de repli très limitée et à court terme. Compte tenu des faibles niveaux de financement de l'opération cette année, le répit offert par cette solution sera beaucoup plus restreint que l'an dernier.

Donc, pour le dire à nouveau, et comme le Secrétaire général l'a indiqué, comme M. Pedersen vient d'en faire part au Conseil et comme je l'ai affirmé à maintes reprises, nous voulons voir une assistance accrue à la fois à travers les lignes de front et sur le plan transfrontière. Rien ne peut se substituer à l'opération transfrontière – qui est vitale pour plus de 3 millions de personnes. Nous comptons sur le Conseil pour veiller à ce que cette ligne de vie ne soit pas tranchée.

**Annexe III****Déclaration de Zhang Jun, Représentant permanent de la Chine  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : chinois]

Je remercie l'Envoyé spécial Geir Pedersen et le Secrétaire général adjoint Mark Lowcock de leurs exposés. La crise en Syrie dure depuis une décennie et la situation humanitaire et de sécurité demeure préoccupante. L'ONU, et le Conseil de sécurité en particulier, doit redoubler d'efforts pour mettre rapidement un terme à la crise et atténuer les souffrances du peuple syrien.

Nous devons faire tout notre possible pour favoriser une solution politique à la question syrienne. La Chine soutient les efforts que l'Envoyé spécial Geir Pedersen continue de déployer en vue d'encourager l'application de la résolution [2254 \(2015\)](#) du Conseil de sécurité et demande à toutes les parties de maintenir le dialogue avec lui et de faciliter l'avancement des travaux de la Commission constitutionnelle sur la base du consensus existant. La Commission doit rester indépendante et exempte d'ingérence extérieure. Des mesures doivent être prises pour garantir que le processus politique en Syrie est dirigé et géré par les Syriens. La Chine prend note des activités liées à la tenue d'élections générales en Syrie et demande à la communauté internationale de respecter la souveraineté syrienne et les choix du peuple syrien.

Nous devons continuer d'améliorer la situation de sécurité en Syrie. Depuis quelque temps, elle est de plus en plus instable dans le nord-ouest et le nord-est du pays, avec de fréquentes attaques terroristes, des affrontements entre groupes armés et des tensions attisées par les activités militaires étrangères et les attaques au missile contre la Syrie. La Chine engage toutes les parties concernées à respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie et à renoncer à toute agression illégale, toute occupation et toute attaque sur le territoire syrien. Nombre de membres du Conseil s'inquiètent des activités terroristes et des risques de débordement en Syrie. La communauté internationale devrait faire front commun, conformément au droit international et aux résolutions du Conseil de sécurité, pour combattre les forces terroristes en Syrie.

Il nous faut relever de manière globale les défis économiques, humanitaires et de reconstruction en Syrie. La Syrie est aux prises avec de multiples problèmes, notamment l'épidémie, l'insécurité alimentaire, la dévaluation de la devise, les pénuries de pétrole et la dilapidation des infrastructures. Récemment, le volume d'eau dans l'Euphrate s'est mis à baisser, le fonctionnement de la station d'eau d'Alouk a été perturbé et l'approvisionnement local en eau, la fourniture d'électricité et l'irrigation agricole ne peuvent plus être assurés. La Chine demande à l'ONU de renforcer son assistance à la Syrie sous forme de nourriture, de vaccins et de fournitures médicales et exhorte toutes les parties au conflit à protéger les civils et à s'abstenir d'interférer avec les installations civiles. À cause des sanctions unilatérales, les fonds relevant de l'aide humanitaire ne peuvent pas être envoyés en Syrie, de telle sorte qu'il est très difficile de réparer et de reconstruire des infrastructures comme les écoles, les hôpitaux et les centrales électriques, et que même les composants et équipements les plus simples ne peuvent pas être achetés : la prétendue exemption humanitaire n'existe pas dans les faits. Il est hypocrite de débiter des mantras humanitaires tout en politisant les questions humanitaires et en imposant des sanctions unilatérales, d'autant que cela fait qu'il est impossible d'améliorer vraiment la situation humanitaire en Syrie. On peut même dire que les sanctions unilatérales sont devenues un obstacle à la reconstruction en Syrie. Afin de rétablir le fonctionnement des infrastructures et de permettre au peuple syrien

d'accéder aux services de base, les sanctions unilatérales doivent être levées immédiatement.

Il nous faut veiller à ce que tout le processus des opérations de secours humanitaires en Syrie soit transparent et non politisé. Le transport transfrontalier par les Nations Unies de fournitures humanitaires vers la Syrie doit être strictement surveillé et supervisé, afin d'empêcher l'entrée de biens non humanitaires. Il convient que la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie soient respectées et que le Gouvernement syrien ait un rôle à jouer. L'ONU devrait en priorité garantir l'acheminement de secours humanitaires par les lignes de front, promouvoir activement l'élimination de l'hostilité et le renforcement de la confiance entre les parties concernées, chercher des solutions réalisables à travers les lignes de front au moyen d'actions conjointes entre les sociétés du Croissant-Rouge, et ouvrir des itinéraires de transport entre Damas et le nord-ouest de la Syrie. Le Secrétaire général adjoint Mark Lowcock vient juste de nous informer que des efforts étaient actuellement déployés à cet égard, et il est entendu que les organismes humanitaires compétents envisagent activement cette possibilité eux aussi. Nous estimons que, grâce à nos efforts conjoints, le programme de livraisons par les lignes de front pourrait être mis en œuvre. L'assistance à la Syrie devrait être sous-tendue par les principes d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance, sans être assortie de conditions politiques.

Je souhaite souligner une fois de plus que l'avenir de la Syrie est entre les mains des Syriens eux-mêmes. La Chine espère sincèrement que le peuple syrien s'extirpera du borbier de la guerre et rétablira la paix et la tranquillité dès que possible, et elle est désireuse de continuer à jouer un rôle constructif dans cette entreprise.

## Annexe IV

### **Déclaration de Sven Jürgenson, Représentant permanent de l'Estonie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : anglais]

Je remercie l'Envoyé spécial Geir Pedersen et le Secrétaire général adjoint Mark Lowcock de leurs exposés.

La dégradation de la situation humanitaire nous rappelle que le conflit en Syrie est loin d'être terminé. Il importe de travailler sur les livraisons à travers les lignes de front. Toutefois, tant que des couloirs d'aide réguliers n'auront pas été mis en place, nous devons reconsidérer nos décisions antérieures. À la lumière de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), une expansion des livraisons d'aide transfrontières en juillet constitue le seul moyen responsable de répondre aux énormes besoins humanitaires.

L'Estonie demande que l'on autorise de nouveau le transit par Bab el-Haoua pour un an et que l'on rouvre les points de passage de la Bab el-Salam à Edleb et Yaaroubiyé dans le nord-est pour la même période.

Une réponse humanitaire durable doit reposer sur un accès ouvert à toutes les parties de la Syrie. Nous devons assurer que des vaccins contre la COVID-19 soient disponibles pour toutes les personnes qui résident en Syrie. J'exprime ma gratitude au Bureau de la coordination des affaires humanitaires pour ses efforts continus sur le terrain en Syrie, où il porte assistance, par l'intermédiaire de ses partenaires, à plus de 2,4 millions de personnes chaque mois.

Sur le plan de la situation politique, les difficultés persistent. Le simulacre d'élection présidentielle de cette semaine n'est pas conforme à la résolution [2254 \(2015\)](#) du Conseil de sécurité. Les revendications légitimes de l'opposition syrienne doivent être prises en compte quand il est question de l'avenir de la Syrie. Malheureusement, les pourparlers de la Commission constitutionnelle à Genève n'ont pas encore produit de véritables résultats.

L'Estonie encourage l'Envoyé spécial à axer davantage son action sur la question des détenus et des personnes disparues. Cela pourrait servir de mesure de confiance pour rapprocher les parties syriennes.

Je réitère l'appel lancé par l'Estonie et l'Union européenne quant à la nécessité de créer un mécanisme international pour localiser les personnes disparues ou leurs dépouilles. Le principe de responsabilité doit s'appliquer aux nombreux crimes de guerre et crimes contre l'humanité – l'impunité doit cesser. Nous exigeons la libération de toutes les personnes arbitrairement détenues, en particulier les femmes, les enfants et les personnes âgées.

Nous nous réjouissons de l'appui massif des plus grands donateurs internationaux à la Syrie. Les contributions de l'Union européenne et de ses États membres permettent un renforcement des programmes essentiels pour aider les communautés d'accueil et les réfugiés à faire face à l'impact de la COVID-19 et pour amoindrir la souffrance des Syriens dans le pays.

L'Estonie et l'Union restent déterminées à trouver une solution politique durable et crédible au conflit en Syrie. Nous encourageons tous les acteurs internationaux à aider le peuple syrien à atteindre ces objectifs, qui sont énoncés dans la résolution [2254 \(2015\)](#) du Conseil de sécurité et dans le communiqué de Genève de 2012.

**Annexe V****Déclaration de Nicolas de Rivière, Représentant permanent de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : français]

Je remercie Geir Pedersen et Mark Lowcock pour leurs exposés.

Les élections présidentielles qui se tiennent aujourd'hui en Syrie se déroulent dans un pays déchiré par une décennie de guerre. Les hostilités s'y poursuivent quotidiennement et l'instabilité chronique s'est installée faute de réformes politiques. Cette spirale de violence ne peut qu'alimenter le désespoir de millions de Syriens dont Daech cherche à se faire le réceptacle.

La France a dit à plusieurs reprises être prête à soutenir la tenue d'élections libres et régulières en Syrie, conformément à la résolution [2254 \(2015\)](#) du Conseil de sécurité et sous la supervision de l'Organisation des Nations Unies, auxquelles pourraient participer tous les Syriens, y compris ceux de la diaspora. Le scrutin de ce jour ne remplit pas, de façon manifeste, les critères d'une élection crédible. Il est donc, pour nous, nul et non avenu. Il ne contribuera pas à redonner une quelconque légitimité politique au régime syrien. Il ne favorisera pas une sortie de crise en Syrie.

Il faut cesser d'instrumentaliser l'aide humanitaire.

Les membres du Conseil savent que 92 % des financements annoncés pour l'année 2021 lors de la conférence Bruxelles V proviennent de l'Union européenne et de ses États membres, des États-Unis, du Royaume-Uni, du Canada, du Japon et de la Norvège.

Le mécanisme d'aide humanitaire transfrontalière n'a jamais été aussi pertinent, tant dans le nord-ouest que dans le nord-est. Un renouvellement pour 12 mois, comme le demande le Secrétaire général, est indispensable.

Au nord-ouest, le nombre de personnes ayant besoin d'aide atteint désormais 3,4 millions, soit une augmentation de 20 % depuis l'an dernier. Il n'y a aucune alternative au mécanisme transfrontalier, qui permet d'acheminer environ 1 000 camions d'aide chaque mois.

Au nord-est, 1,8 million de personnes ont besoin d'aide humanitaire, soit 38 % de plus qu'en 2020. Les convois à travers les lignes de front, soumis au bon vouloir du régime syrien, n'ont jamais permis de compenser la fermeture du point de Yaaroubiyé. Tant que le régime continuera le chantage à l'aide pour punir les populations, il est clair que l'aide à travers les lignes de front depuis Damas ne saurait être la seule option viable.

Le Conseil doit donc en tirer des conclusions et autoriser le recours à trois points de passage : Bab el-Haoua et Bab el-Salam au nord-ouest et Yaaroubiyé au nord-est. Nous avons une responsabilité collective et un devoir moral : celui de sauver des vies, de contrer le risque de famine et de faciliter les campagnes de vaccination contre la maladie à coronavirus (COVID-19). Sans un mécanisme d'aide transfrontalière robuste, il ne sera pas possible d'acheminer l'aide en toute indépendance et sans interférences de la part du régime, et d'atteindre nos objectifs collectifs.

Nous ne le répéterons jamais assez : le droit international humanitaire doit être respecté par tous : non seulement un plein accès humanitaire, mais aussi la protection des civils, y compris des personnels humanitaires et médicaux.

Il convient de s'attaquer aux racines de cette guerre si l'on veut y mettre fin.

Il est grand temps que le régime syrien s'engage enfin de bonne foi dans le processus politique piloté par les Nations Unies. Plus d'un an et demi après la création du Comité constitutionnel, la rédaction d'une réforme constitutionnelle n'a toujours pas débuté.

Nous appelons également à des progrès rapides et concrets dans la mise en œuvre de tous les autres éléments de la résolution [2254 \(2015\)](#). Sans cela, les souffrances du peuple syrien ne cesseront de croître.

Cela passe par la mise en place d'une cessation des hostilités à l'échelle nationale, durable et vérifiable et sous supervision des Nations Unies.

Cela passe également par des avancées pour préparer la tenue d'élections libres et transparentes conformes aux dispositions de la résolution [2254 \(2015\)](#).

Cela passe enfin par des avancées sur la question des détenus aux mains du régime et des personnes disparues, qu'appellent de leurs vœux tous les Syriens.

Nous appelons instamment l'Envoyé spécial à progresser sur tous ces aspects en parallèle de ses travaux sur le Comité constitutionnel.

La France continuera pour sa part son combat inlassable contre l'impunité des crimes commis en Syrie.

Sans règlement politique crédible, la France et ses partenaires resteront constants dans leur position sur la reconstruction, la normalisation et les sanctions. L'instrumentalisation des sanctions pour masquer la responsabilité du régime ne trompe personne. Les sanctions européennes sont ciblées : elles visent des individus et entités qui participent à la répression et profitent des retombées du conflit. Elles prévoient des dispositifs solides pour préserver l'acheminement de l'aide humanitaire et médicale.

Il est dans notre intérêt à tous de mettre de côté nos différends pour travailler ensemble à un règlement politique crédible, seul à même de mettre un terme à cette tragédie.

## Annexe VI

### **Déclaration de T. S. Tirumurti, Représentant permanent de l'Inde auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : anglais]

Permettez-moi tout d'abord de remercier l'Envoyé spécial Geir Pedersen et le Secrétaire général adjoint Mark Lowcock de leurs exposés.

Dans l'état actuel des choses, le volet politique n'a pas du tout avancé depuis notre dernière discussion il y a quatre semaines. La Commission constitutionnelle a la tâche difficile d'élaborer et de rédiger, pour approbation populaire, une réforme constitutionnelle, qui contribuera au règlement politique en Syrie et à l'application de la résolution [2254 \(2015\)](#) du Conseil de sécurité. Cette Commission a été créée il y a 20 mois. Nous espérons que l'Envoyé spécial réussira à faire advenir entre les trois groupes une entente sur le plan de travail et la méthode, ouvrant ainsi la voie à la convocation de la sixième réunion.

Nous prenons note de la tenue de l'élection présidentielle en Syrie, qui est une obligation constitutionnelle de l'État envers son peuple, dans le cadre de ses décisions souveraines. Nous notons également que l'élection prévue pour aujourd'hui est sans rapport avec le processus politique facilité par l'ONU et dirigé par les Syriens.

La situation de sécurité en Syrie est relativement calme, avec des lignes de front stables depuis maintenant plus d'un an. Toutefois, de fréquentes éruptions de violence continuent de se produire, témoignant de tensions militaires entre les forces dans différentes parties du pays. Les principes fondamentaux du droit international, tels que la non-ingérence dans les affaires intérieures des États et le respect de l'intégrité territoriale et de l'indépendance, sont régulièrement enfreints en Syrie à cause de la présence persistante d'armées étrangères sur le terrain.

Dans ce contexte, pour que le volet politique dirigé par l'ONU aille de l'avant, nous avons besoin de la coopération de toutes les principales parties prenantes au conflit. Une diplomatie internationale constructive est la nécessité de l'heure pour combler les fossés existants en se concentrant sur des mesures positives incrémentielles et prudentes. Les principales parties prenantes au conflit en Syrie doivent revoir leurs positions, qui sont ancrées depuis longtemps. Il leur faut agir dans un esprit de collaboration, renforcer la capacité d'action de l'Envoyé spécial et donner ainsi une impulsion collective au volet politique dirigé par l'ONU. Nous pensons que cela peut se faire si toutes les parties acceptent de travailler ensemble.

Il est profondément préoccupant que l'implication d'acteurs extérieurs en Syrie imprime un élan à la croissance du terrorisme en Syrie et dans la région. Dans son dernier rapport en date, le Secrétaire général se penche sur la menace constituée par l'EIL. De même, dans son dernier rapport en date également, l'Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État d'islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes (UNITAD) fait référence à l'emploi répété par l'EIL d'armes chimiques contre des populations civiles entre 2014 et 2016. C'est très inquiétant. Les informations faisant état de la présence en Afrique de mercenaires venus de Syrie sont également préoccupantes. Il faut s'occuper de cela avec le plus grand sérieux. Il est impératif que toutes les parties respectent leurs obligations internationales en matière de lutte contre le terrorisme et les organisations terroristes en Syrie, telles que désignées par le Conseil de sécurité.

L'Inde est fermement convaincue que l'on ne peut réaliser la sécurité et la stabilité à long terme dans la région qu'en préservant la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie. Nous demeurons également convaincus qu'il ne saurait y avoir

de solution militaire au conflit syrien et réaffirmons notre détermination à promouvoir un processus politique dirigé et géré par les Syriens et facilité par l'ONU conformément à la résolution 2254 (2015) du Conseil de sécurité.

Dans son exposé, le Secrétaire général adjoint Mark Lowcock a décrit une fois de plus combien la situation humanitaire restait désastreuse. L'ampleur, la gravité et la complexité des besoins humanitaires demeurent gigantesques. Le peuple syrien souffre d'une violence et d'une terreur qui ne faiblissent pas. La Syrie est toujours déchirée par la fragmentation de son territoire. Les Syriennes sont touchées de manière disproportionnée. La pandémie et les effets néfastes des sanctions sur les installations sanitaires et les opérations humanitaires ne font qu'aggraver la situation. Il est urgent d'accroître l'aide humanitaire à tous les Syriens dans l'ensemble du pays sans discrimination, politisation ni conditions préalables.

Nous avons immédiatement besoin d'une mobilisation active qui soit compatible avec l'indépendance et l'intégrité territoriale de la Syrie et qui réponde d'urgence aux besoins humanitaires afin d'atténuer la souffrance du peuple syrien. Il est également urgent de prendre des mesures concrètes pour faire sauter les obstacles qui entravent le fonctionnement des opérations transfrontières et de celles qui passent par les lignes de front.

Comme nous l'avons mentionné auparavant, l'Inde apporte à la Syrie une aide au développement et un appui au renforcement des ressources humaines par l'intermédiaire de lignes de crédit attachées aux projets de développement, de médicaments et d'aliments, de camps d'appareillage de prothèses et de programmes de formation au renforcement des capacités. L'Inde réaffirme son engagement constant à maintenir son appui au peuple syrien.

## Annexe VII

### **Déclaration de Geraldine Byrne Nason, Représentante permanente de l'Irlande auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : anglais]

Je remercie M. Pedersen de son exposé d'aujourd'hui et de son rapport sur l'évolution limitée de la situation en ce qui concerne la Commission constitutionnelle.

Il est inacceptable que les autorités syriennes continuent de trouver des raisons d'éviter de participer sincèrement aux travaux de la Commission constitutionnelle.

L'Irlande exhorte les autorités syriennes à en finir avec leur intransigeance, qui continue de compromettre les perspectives de progrès réels dans le cadre de la Commission constitutionnelle. Les résultats des travaux de la Commission à l'heure actuelle restent loin des attentes légitimes du peuple syrien.

Aucun progrès tangible sur la solution politique et la réconciliation nationale envisagées dans la résolution [2254 \(2015\)](#) du Conseil de sécurité n'est possible sans une nouvelle constitution qui trace une voie pacifique et inclusive pour tous les Syriens, femmes, hommes et jeunes. Hélas, les élections qui ont lieu aujourd'hui ne nous rapprocheront nullement de cet objectif.

Bien qu'un cessez-le-feu continue largement de tenir dans le nord-ouest, il est tragique et inacceptable que, jusqu'à présent cette année, plus de 500 civils soient morts, selon les estimations, à cause du conflit en Syrie, dont beaucoup d'enfants. Il est honteux qu'un conflit qui dure déjà depuis plus de 10 ans continue d'entraîner des pertes humaines.

L'Irlande condamne fermement les parties en Syrie qui persistent à mépriser le droit international des droits de l'homme et le droit international humanitaire. Les autorités syriennes en particulier, par l'entremise de leur appareil de sécurité répressif, continuent d'arrêter et d'emprisonner arbitrairement leurs propres citoyens, sans le moindre respect pour les formes régulières.

Nous pensons aux dizaines de milliers de citoyens syriens qui sont en détention arbitraire et à ceux qui sont portés disparus. Laisser des familles dans l'incertitude, incapables de connaître le sort de leurs proches, est un acte de cruauté. Il est inconcevable que les autorités syriennes fassent si peu de cas de leurs propres citoyens.

Les efforts continus de M. Pedersen pour progresser sur les personnes détenues, enlevées et disparues ont tout notre soutien.

Nous savons qu'il ne peut y avoir de paix sans justice, et l'Irlande reste clairement d'avis qu'il est essentiel d'appliquer le principe de responsabilité aux violations du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme. L'Irlande félicite le Mécanisme international, impartial et indépendant et la Commission d'enquête internationale indépendante sur la République arabe syrienne pour leurs travaux.

Les rapports de la Commission d'enquête internationale indépendante attestent des crimes horribles, notamment le bombardement d'hôpitaux, d'écoles et d'autres infrastructures civiles.

L'Irlande condamne avec force ces actes et les attaques contre la société civile et les personnes qui défendent les droits humains.

Enfin, il y a déjà longtemps que le Conseil aurait dû se montrer à la hauteur de sa responsabilité concernant le maintien de la paix et de la sécurité internationales et

appeler les autorités syriennes à au moins participer à la Commission constitutionnelle et à un processus politique plus large, comme décrit dans la résolution [2254 \(2015\)](#) du Conseil de sécurité.

Le Conseil doit également exiger que les autorités syriennes se conforment à leurs obligations en droit international et abandonnent leurs politiques brutales afin que le peuple syrien puisse vivre libre et sans peur. Les Syriens, qui souffrent depuis si longtemps, ne méritent pas moins.

## Annexe VIII

### **Déclaration de Martin Kimani, Représentant permanent de la République du Kenya auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : anglais]

Je remercie l'Envoyé spécial Geir Pedersen et le Secrétaire général adjoint Mark Lowcock pour leurs exposés sur la situation politique et humanitaire en Syrie.

Le Kenya se réjouit de l'examen combiné des situations politique et humanitaire en Syrie et réaffirme que la priorité pour lui réside dans la sécurité, le bien-être et la paix du peuple syrien.

Durant l'élection présidentielle, nous espérons un virage positif vers une solution politique négociée, qui fasse primer les besoins du peuple syrien et son intérêt pour une paix durable.

Le Kenya se félicite de la réunion, le mois dernier, du Comité consultatif des femmes syriennes. Il s'agit d'une avancée notable sur la voie d'un renforcement du rôle des femmes dans le processus politique qui façonnera l'avenir du pays.

Nous encourageons la reprise des sessions de la Commission constitutionnelle, sur la base d'un plan de travail guidé et de véritables propositions. Elle sera la preuve d'un engagement en faveur de la paix et de la stabilité politique, si nécessaires dans le pays.

Le Kenya est gravement préoccupé par les hauts niveaux de violence qui se maintiennent et trouvent leur expression dans des tirs sporadiques sur les lignes de front, des bombardements d'artillerie mutuels et des frappes aériennes dans le nord-ouest, le nord-est et le sud-ouest, ainsi que dans le désert central.

Nous sommes inquiets que l'EIIL et d'autres groupes terroristes soient toujours en mesure de perpétrer des attaques à l'engin explosif improvisé et de commettre des enlèvements.

Nous sommes encore plus préoccupés par le risque, qui s'accroît chaque jour, de voir la violence générale se perpétuer. La perspective que les enfants syriens deviennent adultes dans un climat de guerre et de terreur est intolérable pour le Kenya.

La difficulté de la situation tient au fait que tous les acteurs légitimes doivent simultanément combattre les groupes terroristes inscrits sur les listes du Conseil de sécurité et œuvrer à une solution politique aboutissant à un cessez-le-feu réel et à la cessation des hostilités.

Tandis que ces deux piliers jumeaux sont mis en œuvre, les mêmes acteurs doivent être incités à accorder la priorité à la protection des civils et des infrastructures civiles et se voir donner les moyens de le faire.

Le défi est immense, puisque de multiples acteurs, motivés par des intérêts régionaux et mondiaux multiples, doivent mener à bien ces actions parallèles.

La réussite passe nécessairement par des mesures de confiance favorisant un processus politique dirigé et géré par les Syriens. De telles mesures peuvent d'abord être prises au niveau national, mais il faut qu'elles soient accompagnées par les homologues régionaux et mondiaux.

La réalisation d'un tel renforcement de la confiance confère un rôle important aux membres du Conseil de sécurité qui participent au processus. En tant que membre

élu, le Kenya est prêt à s'engager dans toute initiative propre à favoriser une plus grande unité au sein du Conseil sur la question syrienne.

S'agissant de la situation humanitaire, la sécurité alimentaire se détériore. Les données disponibles font apparaître d'une année sur l'autre une augmentation de 72 % des taux de consommation alimentaire insuffisante ou limite.

Nous exhortons la communauté internationale à se mobiliser pleinement en faveur de l'appel à l'aide humanitaire. Cela étant dit, nous sommes tout à fait conscients que les gens sont aptes à s'aider eux-mêmes quand ils bénéficient de l'espace et du climat pacifique nécessaires.

Par conséquent, nous décourageons fortement toute sanction unilatérale qui compromette les moyens de subsistance et la fourniture de biens publics essentiels. En même temps, il faut impérativement demander des comptes à ceux qui mènent sur le terrain des actions résultant dans la destruction des objets civils dont le peuple syrien dépend.

Mon dernier point se rapporte à l'accès humanitaire. Alors que plus de 3,4 millions de personnes ont besoin d'aide humanitaire dans le seul nord-ouest de la Syrie, le mécanisme d'aide transfrontière demeure un outil critique pour acheminer l'aide humanitaire, notamment les vaccins contre la maladie à coronavirus (COVID-19).

Il importe que cette opération qui vise à sauver des vies ne soit pas interrompue et qu'elle reste complétée par l'acheminement de secours à travers les lignes de front. Nous encourageons donc le Gouvernement syrien à continuer de travailler étroitement avec les Nations Unies pour intensifier les livraisons d'aide humanitaire par les lignes de front, en particulier dans le nord-ouest de la Syrie.

L'aide humanitaire doit s'accompagner d'un renforcement de l'action menée dans les camps pour désengager et déradicaliser les combattants et leurs familles, à grande échelle. Le Kenya a déjà demandé au Conseil de sécurité de rester saisi de cette question et réitère aujourd'hui cet appel. Un jour, ces camps fermeront, et il faudra que leurs résidents deviennent des citoyens productifs et pacifiques, quelle que soit leur origine nationale.

Pour terminer, le Kenya note que l'une des multiples questions que nous avons abordées aujourd'hui tient à la nécessité d'entreprendre des actions multiples presque simultanément. Dans les meilleures conditions, c'est difficile ; en Syrie, bien plus encore, étant donné le nombre d'acteurs qui poursuivent, aux niveaux national, régional et mondial, des intérêts contraires. Et au milieu, il y a le peuple syrien.

Aujourd'hui plus que jamais, l'ONU et ses organes opérationnels et exécutifs, notamment le Conseil de sécurité, doivent être les intermédiaires honnêtes qui cherchent à apporter au peuple un soulagement durable. Nous exhortons une fois de plus au renforcement de la confiance au Conseil et à un appui accru aux efforts politiques et humanitaires du Secrétaire général.

## Annexe IX

### **Déclaration de Juan Ramón de la Fuente Ramirez, Représentant permanent du Mexique auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : espagnol]

Je remercie l'Envoyé spécial Geir Pedersen et le Secrétaire général adjoint Mark Lowcock de leurs exposés détaillés.

Je salue les représentants de la Syrie, de la Turquie et de l'Iran, et j'adresse mes salutations les plus chaleureuses à notre collègue et ami Jonathan Allen, du Royaume-Uni, dont les déclarations au Conseil sont toujours une source d'inspiration.

Ma délégation affirme une fois de plus que la seule façon de sortir du conflit en Syrie qui dure depuis 10 ans réside dans un dialogue politique global. La résolution [2254 \(2015\)](#) pose les bases nécessaires pour atteindre cet objectif. Nous exprimons donc notre préoccupation quant à l'impasse dans laquelle se trouvent les travaux de la Commission constitutionnelle, les délégations ne parvenant pas à se mettre d'accord sur les méthodes de travail malgré les propositions faites par l'Envoyé spécial. En conséquence, nous demandons à la délégation nommée par le Gouvernement de participer de manière constructive au processus.

Comme nous l'avons maintenu le mois dernier, les processus électoraux réguliers et transparents sont la pierre angulaire de l'édification de tout État démocratique. Nous réaffirmons que, comme indiqué dans la résolution [2254 \(2015\)](#), les élections doivent avoir lieu après la promulgation de la nouvelle constitution syrienne et conformément aux plus hautes normes internationales.

S'agissant de la situation des déplacés et des réfugiés, nous notons que certains pays ont choisi de ne pas renouveler la protection temporaire des réfugiés syriens, malgré l'absence de conditions adéquates pour leur retour, qui devrait s'effectuer volontairement, en toute sécurité, de façon ordonnée et conformément au droit international humanitaire et au droit international des droits de l'homme.

Dans le même temps, la situation des personnes détenues arbitrairement et disparues doit être traitée en priorité. Il faut enquêter de manière approfondie pour déterminer où elles se trouvent, en suivant une approche humanitaire qui tienne compte des familles et leur offre la possibilité d'en finir avec l'incertitude.

Nous nous réjouissons du lancement de la campagne de vaccination contre la maladie à coronavirus (COVID-19) et espérons que les vaccins continueront d'être livrés et que la population y aura accès dans les meilleurs délais. La poursuite du processus de vaccination dans le nord-ouest de la Syrie dépend dans une large mesure du renouvellement du mécanisme d'aide humanitaire.

En plus d'assurer la vaccination, compte tenu de la gravité de la situation pour la population, il est impératif de renouveler le mécanisme transfrontière. Ces opérations sont nécessaires même si des accords sont conclus au sujet de l'acheminement d'aide humanitaire par les lignes de front, étant donné que, dans le nord-ouest de la Syrie, plus de 80 % des habitants ont besoin de cette assistance pour simplement survivre.

Il faut rappeler que les opérations à Bab el-Haoua sont suivies de près par l'intermédiaire du mécanisme de surveillance des Nations Unies. Cela contribue à maintenir la transparence et la responsabilité en cas de détournement avéré de l'aide humanitaire.

Nous reprenons à notre compte l'appel lancé par le Secrétaire général en faveur d'un renouvellement du mécanisme transfrontière pour 12 mois supplémentaires, vu qu'il est nécessaire d'élargir l'accès humanitaire, et non de le restreindre.

Nous exprimons une nouvelle fois notre préoccupation au sujet des enfants que le conflit et ses conséquences privent de leur enfance et du développement auquel ils ont droit. Il est inacceptable que de graves violations de leurs droits aient encore cours – comme les près de 5 000 qui sont recensées dans le dernier rapport en date sur les enfants en période de conflit armé. Il faut donc mettre fin, dès que possible, à la souffrance de la population syrienne.

**Annexe X****Déclaration d'Aougui Niandou, Représentant permanent adjoint du Niger auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : français]

Je remercie l'Envoyé spécial Pedersen et le Secrétaire général adjoint Lowcock pour leurs briefings sur la crise syrienne.

Je salue également la participation des représentants de la Syrie, de l'Iran et de la Turquie à cette séance.

Le Niger salue les efforts quotidiens des organisations humanitaires qui continuent, sans relâche, à venir en aide aux populations syriennes dans le besoin. Nous sommes préoccupés par la situation humanitaire de plus en plus inquiétante qu'endurent les Syriens des années durant, sans réelle perspective, soumis à des souffrances induites par une guerre dont les acteurs semblent se soucier plus de leur propre agenda que de la recherche du compromis, pourtant incontournable, pour mettre fin à la crise.

Le tableau peu reluisant de la situation, dépeint par nos exposants d'aujourd'hui, illustre bien cet état de fait. Le nombre de personnes souffrant d'insécurité alimentaire a atteint des proportions inquiétantes, jamais enregistrées en Syrie depuis le début du conflit. Pour des millions de personnes, au nombre desquelles, des femmes et des enfants, l'assistance des Nations Unies reste leur seul recours pour satisfaire leurs besoins les plus élémentaires, en alimentation, eau et assainissement.

C'est pourquoi, nous appelons à une simplification des procédures au point de passage de Bab el-Haoua et à travers les lignes de contact, pour accélérer la livraison de l'aide humanitaire, y compris les fournitures et équipements médicaux dont le système de santé syrien a tant besoin pour la prise en charge de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

Dans ce contexte de besoins humanitaires immenses à travers la Syrie, ma délégation appelle une fois de plus à une plus grande générosité des donateurs et une coordination renforcée entre les parties concernées pour un acheminement sûr, sans entrave et impartial de l'aide et de l'assistance humanitaires à tous ceux qui en ont besoin en Syrie, conformément aux principes d'impartialité, d'indépendance et neutralité.

Le mécanisme actuel reste, jusqu'à preuve de contraire, le seul filet de sauvetage pour ces populations fragilisées. Il mérite d'être maintenu et voire même renforcé. Ma délégation espère que le Conseil retrouvera son unité lors du processus du renouvellement du mandat de ce mécanisme, dans les prochains jours.

Sur la situation politique, nous déplorons le manque de progrès au niveau des travaux du Comité constitutionnel. Le Comité, dont l'importance n'est plus à démontrer, doit permettre un débat politique entre les différentes composantes de la société syrienne et ouvrir la voie à un processus politique inclusif, mené par les Syriens eux-mêmes.

Nous exhortons les parties à s'engager dans un dialogue ouvert et franc, afin de favoriser le dialogue et le compromis qui sont essentiels à tout processus de paix durable. À cet égard, nous appelons les parties à profiter de la dynamique créée lors des précédentes réunions pour travailler ensemble, et de bonne foi. Nous attendons ainsi avec impatience la visite de l'Envoyée spéciale adjointe, à Damas, pour aider à mettre en place une meilleure communication avec le gouvernement.

Comme nous avons eu à le dire à maintes reprises, les travaux du Comité constitutionnel et la recherche d'une cessation générale des hostilités, doivent aller de pair avec les autres aspects de la crise comme la fin des ingérences extérieures, y compris en termes de soutien apporté aux groupes armés et le pillage des ressources syriennes, entre autres.

Ma délégation reste préoccupée par le regain de violence, notamment dans le nord-ouest, et appelle les parties à mettre fin aux hostilités, condition sine qua non pour réaliser des progrès tangibles dans la résolution de la crise en Syrie.

Ma délégation tient à réitérer que l'appel au cessez-le-feu et la nécessité d'un effort collectif face à la pandémie de COVID-19, ne doivent pas nous détourner de la lutte contre le terrorisme, d'autant plus que les faits ont montré que les groupes terroristes, qui ignorent l'appel du Secrétaire général pour un cessez-le-feu, tentent de tirer profit de la situation actuelle pour se repositionner.

Nous prenons note, par ailleurs, de l'organisation des élections présidentielles aujourd'hui même en Syrie.

Pour conclure, je voudrais exprimer mes encouragements à M. Pedersen et à son équipe, pour les efforts inlassables qu'ils déploient en vue de jeter les bases d'un dialogue avec toutes les parties prenantes au processus, y compris le Conseil consultatif des femmes syriennes et les organisations de la société civile en Syrie et dans la région.

## Annexe XI

### **Déclaration de Mona Juul, Représentante permanente de la Norvège auprès de l'Organisation des Nations Unies, au nom de l'Irlande et de la Norvège**

[Original : anglais]

Je fais la présente déclaration au nom des corédacteurs en charge du dossier humanitaire syrien, l'Irlande et la Norvège. Nous tenons à remercier le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires Mark Lowcock de son exposé d'aujourd'hui.

Comme nous l'avons entendu, et comme indiqué par le Secrétaire général, le Secrétaire général adjoint et divers partenaires sur le terrain, la situation humanitaire en Syrie est pire aujourd'hui qu'elle ne l'était il y a 10 mois, quand le Conseil de sécurité a adopté la résolution [2533 \(2020\)](#).

Dans un peu plus de six semaines, le mandat du mécanisme d'acheminement de l'aide humanitaire, reconduit par la résolution [2533 \(2020\)](#), arrivera à expiration. Le Conseil est donc face à un choix : nous pouvons nous montrer à la hauteur de nos principes et aider les personnes les plus vulnérables en Syrie, ou nous pouvons manquer à notre devoir et en assumer les graves conséquences humanitaires. Le Conseil de sécurité doit agir. Nous devons agir pour veiller à ce que l'aide humanitaire continue d'arriver dans toute la Syrie, par l'entremise de toutes les modalités nécessaires.

Nous devons agir pour garantir un accès sûr, rapide et sans entrave.

Dans le nord-ouest de la Syrie, le nombre de personnes dans le besoin a augmenté de plus de 20 % jusqu'à présent en 2021. Les prix des produits alimentaires de base ont crû de plus de 200 % pendant l'année écoulée. L'hiver a entraîné des températures glaciales, des inondations et de nouvelles difficultés pour les 1,6 million de personnes, principalement des femmes et des enfants, qui vivent dans des camps et des établissements informels. L'acheminement transfrontalier d'aide humanitaire demeure la seule modalité qui puisse fonctionner à l'échelle requise pour atteindre les 3,4 millions de personnes dans le besoin de la région, et cela ne changera probablement pas au cours des 12 prochains mois.

Si le mandat du mécanisme d'acheminement de l'aide humanitaire n'était pas renouvelé, cela signifierait que, dans le nord-ouest, l'ONU et ses partenaires cesseraient de fournir des secours alimentaires mensuels à 1,4 million de personnes, du matériel scolaire à des dizaines de milliers d'enfants, et des articles médicaux essentiels qui ont servi à 10 millions de traitements en 2020 – et comprennent maintenant des vaccins contre la maladie à coronavirus (COVID-19) –, pour ne citer que certains des domaines d'assistance les plus critiques.

En tant que corédacteurs chargés du dossier humanitaire, la Norvège et l'Irlande ont consulté tous les membres du Conseil, et nous continuerons de le faire dans les semaines à venir. Conformément à notre but déclaré de suivre une approche de principe axée sur les besoins humanitaires, nous nous efforcerons de parvenir à un consensus sur le renouvellement d'une réponse transfrontière à grande échelle des Nations Unies pour sauver des vies. Je tiens aussi à souligner l'importance du Mécanisme de surveillance des Nations Unies, qui vérifie le caractère humanitaire de toutes les expéditions passant par la frontière à Bab el-Haoua. L'opération transfrontière des Nations Unies est l'une des opérations d'aide les plus étroitement contrôlées et surveillées au monde.

Sans renouvellement de l'autorisation transfrontière, nous perdrons la transparence et la responsabilité assurées par l'ONU pour l'exploitation humanitaire des entrepôts à la frontière, aux points de distribution et après la distribution aux bénéficiaires.

Sur la question de l'appui à travers les lignes de front vers le nord-ouest, fréquemment soulevée depuis quelques séances : comme nous l'avons déjà dit, nous adhérons sans réserve au renforcement de toutes les modalités de l'aide humanitaire en Syrie. Toutefois, en dépit des efforts des Nations Unies, les parties n'ont pas encore réussi à trouver un accord sur une mission vers Atareb à travers les lignes de front actives. Nous exhortons toutes les parties à faciliter sans délai une mission passant par les lignes de front à destination du nord-ouest. Cependant, nous devons aussi être conscients qu'il faudra du temps pour monter en puissance, même dans les meilleures circonstances.

L'ONU a déployé une moyenne de 1 000 camions d'aide par mois en 2020, franchissant la frontière depuis la Turquie vers Edleb pour desservir mensuellement 2,4 millions de personnes tout au long de l'année. Des convois à travers les lignes de front, même déployés régulièrement, ne permettraient pas de reproduire la taille et la portée de cette opération. Il suffit de regarder le nord-est : comme le Secrétaire général l'a fait remarquer à l'Assemblée générale le 30 mars 2021, la situation s'est aggravée après la fermeture de Yaaroubiyé il y a presque 16 mois. Malgré une lente amélioration de l'accès par les lignes de front, l'ONU se heurte toujours à des difficultés considérables et à de grands besoins non satisfaits qui continuent d'augmenter.

Alors que le Conseil cherche un règlement politique négocié conforme à la résolution 2254 (2015) du Conseil de sécurité, et compte tenu du fort attachement du Conseil à la souveraineté, à l'indépendance et à l'intégrité territoriale de la Syrie, rien ne saurait excuser le fait de ne pas aider les millions de personnes qui sont dans le besoin en Syrie. Si nous échouons, cela coûtera terriblement cher au peuple syrien, et personne n'y gagnera. Pour citer le Secrétaire général : « Une réponse transfrontalière à grande échelle pendant 12 mois supplémentaires reste essentielle pour sauver des vies ».

Écoutons le Secrétaire général, les organismes des Nations Unies, les partenaires de réalisation et, surtout, le peuple syrien. Puisque la présente séance porte à la fois sur les aspects politique et humanitaire de la question, je vais maintenant m'exprimer en ma qualité nationale au sujet de la situation politique.

## Annexe XII

### **Déclaration de Mona Juul, Représentante permanente de la Norvège auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : anglais]

Tout d'abord, je remercie l'Envoyé spécial Geir Pedersen de son exposé. Nous espérons que sa proposition de compromis posera les bases nécessaires à la poursuite du processus constitutionnel, aboutissant à une constitution réformée pour la Syrie, dans le cadre du processus de paix inclusif dirigé et géré par les Syriens.

Nous souscrivons toujours à l'appel de M. Pedersen en faveur de résultats concrets durant le prochain cycle, et nous exhortons les parties à contribuer au processus de bonne foi, dans l'intérêt du peuple syrien, qui a besoin de stabilité et de paix. Il y a longtemps déjà qu'une solution politique aurait dû être trouvée pour la Syrie.

La Commission constitutionnelle n'est qu'une pièce du puzzle. D'autres parties de la résolution [2254 \(2015\)](#) du Conseil de sécurité sont également cruciales pour un règlement politique. Nous restons profondément préoccupés par les innombrables personnes disparues en Syrie et par celles qui sont détenues de manière arbitraire. Il est urgent de progresser sur ce dossier et d'obtenir la libération des personnes détenues de manière arbitraire. C'est tellement important pour tant de personnes en Syrie. Il faut des mesures de confiance pour imprimer une nouvelle dynamique au processus.

Je tiens aussi à insister de nouveau sur la nécessité d'un engagement international plus large. Alors que le conflit demeure hautement internationalisé, il ne suffit pas que les seules parties syriennes négocient. Nous devrions tous contribuer à un engagement international plus coordonné et efficace, comme le demande l'Envoyé spécial, en particulier de la part de ceux qui sont mobilisés sur le terrain en Syrie. L'approche pas à pas proposée par l'Envoyé spécial devrait être envisagée afin de sortir le processus de l'impasse. Il nous faut renforcer la confiance dans tous les camps et préparer le terrain pour des réformes politiques et une solution politique.

Je souhaite également souligner une fois encore l'importance capitale d'un processus inclusif et de la participation des femmes pour parvenir à une paix durable. Le Comité consultatif des femmes syriennes joue un rôle important à cet égard.

Nous déplorons vivement que les élections d'aujourd'hui en Syrie ne se tiennent pas conformément à la résolution [2254 \(2015\)](#). Il aurait fallu qu'elles soient organisées sur la base d'une constitution réformée, convenues entre les parties syriennes, et libres et régulières pour tous les Syriens. Ce n'est pas le cas.

Les enfants sont parmi ceux qui souffrent le plus dans le cadre du conflit.

La Norvège reste alarmée par les abus décrits par le Secrétaire général dans son rapport du mois dernier sur les enfants en période de conflit armé. Pour terminer, je répète que ce rapport devrait nous rappeler à tous combien il est urgent de nous acquitter de notre responsabilité commune de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour mettre fin au conflit en Syrie.

**Annexe XIII****Déclaration de M. Vassily Nebenzia, Représentant permanent de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : russe]

Nous remercions Geir Pedersen et Mark Lowcock de leurs exposés.

Pour la Russie, il reste prioritaire de donner une impulsion à la Commission constitutionnelle. Nous considérons que l'équipe de rédaction de la Commission à Genève devrait reprendre ses travaux dès que possible. Nous tenons à souligner que, dans ses activités, la Commission devrait être guidée par un esprit de compromis et d'engagement constructif sans ingérence étrangère ni calendrier imposé de l'extérieur.

Nous sommes d'accord avec l'idée que le fragile dialogue intra-syrien doit être appuyé, notamment en renforçant la confiance mutuelle entre les parties syriennes sur la question de la libération des détenus. Il est donc regrettable que, dans leurs déclarations, le Secrétariat et nos collègues, qui chicanent constamment sur ce point, fassent l'impasse sur l'amnistie générale annoncée par les autorités syriennes le 2 mai. Cela concerne l'annulation totale ou la réduction de peines pour un large éventail de personnes, y compris celles qui ont cherché à échapper au service militaire. Il s'agit d'un pas important de Damas vers la reconstruction des structures étatiques, dont l'importance est sans cesse soulignée par les experts des Nations Unies.

À la présente séance, j'en suis certain, nous entendrons nombre de nos collègues occidentaux se fendre d'évaluations peu flatteuses des élections présidentielles qui ont lieu en Syrie aujourd'hui. Nos partenaires américains ont déjà donné le ton. Ce faisant, nos collègues occidentaux montrent qu'ils sont indifférents à la volonté des Syriens qui se seront rendus aux urnes. Les longues files devant les bureaux de vote installés dans les missions syriennes dans plusieurs capitales étrangères témoignent du vif désir de voter qui anime la population. Cette image ne plaît clairement pas à ceux qui ont déjà arrêté leur propre vision de l'avenir des Syriens. La République fédérale d'Allemagne a même totalement interdit la tenue des élections sur son territoire. Je souligne que cette mesure est en contravention avec la Convention de Genève sur les relations diplomatiques et bafoue les droits et les libertés des Syriens vivant à l'étranger. En dépit de tous les obstacles, le vote a eu lieu dans 46 bureaux de vote à l'étranger. À en juger par les informations qui nous parviennent, il n'y a pas eu non plus de problème sérieux sur le territoire syrien. Dans ce contexte, la décision de l'administration autoproclamée du nord-est de la Syrie de refuser son assistance à Damas pour la tenue d'élections dans les territoires sous son contrôle est un fait préoccupant.

Je précise une fois encore que les élections présidentielles en Syrie ont lieu en pleine conformité avec l'actuelle constitution et le droit interne du pays. Elles ne constituent en aucun cas un pas de côté par rapport aux dispositions de la résolution [2254 \(2015\)](#) du Conseil de sécurité et d'autres décisions internationales, qui sont basées sur le respect de la souveraineté de la République arabe syrienne.

Nous accueillons avec satisfaction le lancement de la campagne de vaccination en Syrie. Nous comprenons que plus de 17 000 doses de vaccin ont déjà été livrées dans le nord-est, ce qui est plus qu'assez pour couvrir le personnel médical œuvrant dans la région. Nous attendons avec intérêt de fournir dès que possible des services appropriés aux résidents des camps de déplacés situés à l'est de l'Euphrate. Nous

avons bon espoir que l'aggravation de la situation humanitaire à Houla ne sapera pas les efforts des travailleurs humanitaires, et que la plupart des personnes vulnérables seront vaccinées contre la maladie à coronavirus (COVID-19). En même temps, vu la crise du carburant que connaît le pays, nous restons préoccupés au sujet de la viabilité de la logistique des Nations Unies sur le terrain. Nous prions le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de suivre attentivement cette question.

Les informations faisant état de graves problèmes de fonctionnement des centrales hydroélectriques de l'Euphrate sont très inquiétantes. Cela compromet non seulement la fourniture d'eau potable aux populations d'Alep, d'Edleb et de Hassaké, mais aussi la bonne marche des systèmes locaux d'irrigation qui desservent plus de 400 000 hectares de cultures. L'importance de l'accès à l'assainissement durant une pandémie va sans dire. Alors que les coupures sont récurrentes à la station de pompage d'Alouk, les problèmes qui continuent de toucher l'approvisionnement en eau le long de l'Euphrate font peser en Syrie la menace d'une catastrophe humanitaire pour une population de plus de 5 millions de personnes.

À notre dernière séance, M. Lowcock a évoqué pour la première fois les problèmes rencontrés par les organisations non gouvernementales humanitaires travaillant en Syrie quand elles essaient d'obtenir des règlements bancaires. Il nous semble que les problèmes persistent parce qu'ils présentent de multiples facettes. Il serait bon de recevoir plus d'informations régulièrement, avec des statistiques précises sur les domaines où les choses s'améliorent et ceux où des obstacles demeurent. Nous espérons que ce sujet sera abordé comme il convient dans le prochain rapport du Secrétaire général sur la situation humanitaire en Syrie.

Nous profitons également de cette occasion pour remercier le chef du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), Peter Maurer, de son exposé informel d'hier, et nous apprécions dans la même veine les évaluations des infrastructures que M. Lowcock a données aujourd'hui. Dans le contexte de la question syrienne, nous souscrivons en particulier à l'opinion exprimée par le CICR quant au fait qu'il est extrêmement important de rétablir les infrastructures essentielles dans le pays. Nous déplorons que, pour des raisons politiques, ces appels continuent d'être ignorés par certains pays donateurs. Nous adhérons à l'évaluation du CICR selon quoi l'incapacité à régler ce problème menace d'étendre la catastrophe humanitaire non seulement à l'intérieur de la Syrie mais également dans les pays voisins.

Nous sommes consternés par l'indifférence de nos collègues au sujet de l'acheminement, entre Damas et Edleb, d'un convoi humanitaire ayant pour participants l'ONU, le CICR et le Croissant-Rouge arabe syrien. Dans ce contexte, nous continuons d'être vigoureusement encouragés à prolonger ou même élargir le mécanisme transfrontière. Nos collègues occidentaux persistent aussi à éviter de porter le moindre jugement sur les agissements des terroristes qui retiennent en otage la population de cette région syrienne, indiquant ainsi clairement qu'ils ne prendront pas de mesures susceptibles de créer des problèmes pour les militants retranchés à Edleb. Le mécanisme transfrontière est présenté comme la seule solution possible aux problèmes humanitaires à Edleb. Nous ne saurions être d'accord avec cette manière hypocrite d'aborder la question. Il s'agit bien sûr de quelque chose qu'il nous faudra prendre en compte au moment de décider de proroger le mécanisme.

Pour terminer, nous réaffirmons notre détermination à fournir une assistance complète à la Syrie. Au total, 2 874 opérations humanitaires ont été menées par le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes et le contrôle des déplacements de réfugiés, et plus de 5 000 tonnes de fournitures humanitaires sont arrivées à bon port.

Depuis le 18 juillet 2018, le Centre a réparé 984 établissements d'enseignement et 254 institutions médicales, 4 947 immeubles résidentiels, 6 ponts routiers et près de 2 000 kilomètres de routes en Syrie ; il a posé 1 459 kilomètres de câbles électriques ; 266 installations d'approvisionnement en eau et plus de 14 000 entreprises industrielles ont été mises à contribution. Des travaux comparables sont en cours dans 345 endroits situés dans les provinces d'Alep, de Damas, de Deïr el-Zor, de Lattaquié, de Hama, de Homs, de Deraa, de Soueïda, de Quneïtra et de Raqqa.

Nous exhortons chacun à suivre notre exemple en aidant les Syriens ordinaires à retrouver dès que possible une vie décente dans leur grand pays, qui, malgré les sanctions illégitimes, parvient à rester debout face au terrorisme international.

## Annexe XIV

### **Déclaration d'Inga Rhonda King, Représentante permanente de Saint-Vincent-et-les Grenadines auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : anglais]

Je remercie le Président, et je remercie également le Secrétaire général adjoint Mark Lowcock et l'Envoyé spécial Geir Pedersen de leurs exposés aussi instructifs que d'habitude.

Une fois de plus, nous commençons par dire qu'une paix durable en Syrie ne peut être atteinte que par une solution politique négociée qui soit conforme à la résolution [2254 \(2015\)](#) du Conseil de sécurité. À cet égard, la Commission constitutionnelle demeure un élément essentiel du processus politique au sens large. Nous gardons l'espoir que la prochaine session de la Commission aura lieu bientôt et produira des résultats positifs. Nous encourageons toutes les parties à rester engagées à travailler ensemble dans un esprit de respect mutuel et de compromis, et nous remercions M. Pedersen de ses efforts inlassables en ce sens.

L'adoption de mesures de confiance, comme une action sur les questions des personnes disparues et des détenus, doit également avoir rang de priorité, pour contribuer à la viabilité du processus politique dans son ensemble et, là aussi, nous félicitons M. Pedersen pour ses efforts.

Puisqu'il ne fait aucun doute que les situations politique et humanitaire sont inextricablement liées, l'amélioration de la crise humanitaire qui va s'aggravant repose sur un règlement politique global du conflit. Elle repose également sur un appui international pragmatique. Nous réitérons donc notre appel à la levée de toutes les mesures coercitives unilatérales qui sont imposées à la Syrie et portent préjudice au pays sur le plan socioéconomique.

S'agissant de l'intervention humanitaire multidimensionnelle, rien ne peut actuellement remplacer le mécanisme transfrontière, que nous continuons par conséquent de soutenir. Il est impératif que les livraisons d'aide par la frontière et par les lignes de front soient intensifiées et optimisées de manière à assurer un accès humanitaire libre, sûr, soutenu et sans entrave pour répondre aux vastes besoins humanitaires. Cela devrait être fait conformément aux principes directeurs de l'aide humanitaire et en coordination avec le Gouvernement syrien.

Nous sommes préoccupés par les informations faisant état d'une baisse du niveau d'eau de l'Euphrate. Cette affaire doit être suivie de près, dans la mesure où elle menace la vie et les moyens de subsistance de millions de Syriens qui sont tributaires de l'Euphrate pour l'eau potable, l'irrigation des cultures et la production d'électricité.

La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) continue de poser un problème de taille à la Syrie. Nous sommes donc satisfaits de savoir que la vaccination a débuté en mai, et nous saluons les pays qui ont fourni des vaccins supplémentaires au pays. La lutte contre la COVID-19 requiert coopération internationale et solidarité mondiale.

Malgré l'accord de cessez-le-feu de mars 2020, la situation de sécurité en Syrie reste extrêmement précaire, de telle sorte que les civils et les infrastructures civiles subissent une menace constante. Nous nous faisons l'écho de l'appel de l'Envoyé spécial en faveur d'un cessez-le-feu national immédiat pour assurer la protection des civils et empêcher de nouvelles destructions au niveau des infrastructures du pays.

Les opérations visant à éradiquer le fléau du terrorisme sont nécessaires pour protéger la souveraineté, l'unité et l'intégrité territoriale de la Syrie. Elles sont également nécessaires pour le maintien de la paix et de la stabilité régionales. Toutefois, nous insistons une fois de plus sur le fait que ces activités doivent être conduites dans le strict respect des principes du droit international. Nous condamnons fermement tous les actes commis en violation du droit international et considérons que leurs auteurs doivent en répondre.

Sur la question de la souveraineté, nous réaffirmons que le respect de ce principe immuable commande le retrait de toutes les forces étrangères non autorisées qui sont présentes sur le territoire syrien.

Dix ans de guerre ont dévasté la Syrie. Des maisons, des écoles, des installations médicales et d'autres infrastructures essentielles ont été décimées, précipitant l'une des plus grandes crises mondiales des réfugiés et des déplacés et privant des millions de personnes de leurs droits humains fondamentaux à l'éducation et à des conditions de vie adéquates, y compris l'accès aux soins de santé et à d'autres services sociaux. Les vulnérabilités sont élevées et les femmes et les enfants sont les plus exposés. Il est plus que temps de changer cela.

Saint-Vincent-et-les Grenadines a toujours à cœur d'aider le peuple syrien et d'appuyer un processus politique dirigé et géré par les Syriens, qui est la seule voie possible vers une paix et une stabilité durables.

**Annexe XV****Déclaration du Représentant permanent de la Tunisie  
auprès de l'Organisation des Nations Unies, Tarek Ladeb**

[Original : arabe]

Il est plus urgent que jamais de faire avancer l'action collective menée par la communauté internationale et le Conseil de sécurité, de coordonner les efforts diplomatiques et de trouver des compromis constructifs pour instaurer la paix et la sécurité en Syrie et rétablir ainsi la sécurité et la stabilité dans toute la région. Comme nous l'avons vu à maintes reprises et pendant des décennies, celle-ci connaît une situation prolongée de conflit, d'occupation et d'instabilité, sans perspectives réelles et durables de règlement, ce qui entrave la volonté et les aspirations de ses peuples à un avenir meilleur dans la sécurité et la prospérité.

À cet égard, la Tunisie est fermement persuadée qu'il ne saurait y avoir de solution militaire à la crise en Syrie. Il faut trouver un règlement politique global et durable, qui soit dirigé et contrôlé par la Syrie et facilité par l'Organisation des Nations Unies, conformément aux dispositions de la résolution [2254 \(2015\)](#) du Conseil, avec la participation active des femmes syriennes, qui permette de s'attaquer aux racines profondes de la crise, de mettre fin aux ingérences extérieures et à la présence de groupes terroristes, de sauvegarder l'unité et la résilience de la Syrie et de répondre aux aspirations légitimes du peuple syrien frère quant à la sécurité, à la dignité et au développement.

Dans ce contexte, la Tunisie attend avec intérêt la sortie de l'impasse dans laquelle se trouve le règlement, en espérant que la Commission constitutionnelle et son organe restreint reprendront les réunions à Genève de façon régulière et constante et que la Commission organisera son sixième cycle dans un avenir prévisible afin d'accomplir les progrès souhaités dans le processus constitutionnel. À cet égard, nous appuyons les efforts louables déployés par l'Envoyé spécial pour la Syrie, Geir Pedersen, pour faire progresser le processus politique élargi, conformément aux dispositions de la résolution [2254 \(2015\)](#), en cristallisant l'intérêt commun de la communauté internationale autour de l'intérêt supérieur de la Syrie et des Syriens, selon une démarche fondée sur le renforcement de la confiance et de la coopération sur ces questions, entre les parties syriennes et entre les parties internationales.

Nous sommes profondément préoccupés par l'augmentation de la violence armée et des tensions, constatée récemment dans toute la Syrie, alors que Daech intensifie ses activités terroristes, aggravant les diverses manifestations de la crise et exacerbant les souffrances humanitaires des Syriens.

Les besoins humanitaires doivent clairement primer sur les considérations politiques. Il convient de mettre un terme aux souffrances des Syriens tout en leur assurant la sécurité et des moyens de subsistance décentes, de façon à satisfaire les besoins essentiels des personnes nécessiteuses en matière de logement, de nourriture, de médicaments, de soins médicaux et d'autres services de base.

Nous soulignons à nouveau que la communauté internationale doit mener une action collective et coordonnée, conformément au droit international, pour mettre fin à la présence et à l'influence croissante d'organisations terroristes figurant sur les listes du Conseil de sécurité, qui ont trouvé un sanctuaire dans certaines parties de la Syrie, mettant à profit le vide sécuritaire et politique, à la propagation de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et à la poursuite du conflit armé. Cette action est nécessaire pour trouver une solution politique durable à la crise syrienne et pour établir la sécurité et la stabilité dans toute la région.

Enfin, la Tunisie attend avec intérêt une solution consensuelle qui contribuera à renouveler le système d'acheminement de l'aide humanitaire à travers la frontière à la Syrie et témoignera de l'unité du Conseil, de sa vision commune dans la recherche des solutions nécessaires et de sa crédibilité et de son autorité dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales, ce qui aura un impact positif sur le processus politique syrien et contribuera à faire progresser le règlement souhaité de la crise.

## Annexe XVI

### **Déclaration de Jonathan Allen, Représentant permanent adjoint du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : anglais]

Je remercie l'Envoyé spécial Geir Pedersen et le Secrétaire général adjoint Mark Lowcock de leurs exposés.

Chers collègues, nous disposons d'une résolution du Conseil de sécurité qui devrait régir tous nos efforts : la résolution [2254 \(2015\)](#), adoptée à l'unanimité. L'application intégrale de cette résolution constitue la seule solution durable en Syrie. Cet instrument est clair quant à la suite de mesures à prendre pour parvenir à un règlement politique.

Les Syriens doivent se réunir pour élaborer une nouvelle constitution, dans le cadre d'une démarche facilitée par l'ONU. Après cela, il doit y avoir des élections libres et régulières, administrées sous la supervision de l'Organisation, partie objective, impartiale, neutre et indépendante, pour veiller à ce que les élections satisfassent aux normes internationales les plus élevées en termes de transparence et de responsabilité.

La mascarade qui a lieu aujourd'hui ne relève pas de ce processus et est loin de remplir ces critères. L'exercice a probablement pour but d'asseoir la dictature d'Assad, mais on voit mal ce qu'il peut avoir d'utile. Seuls les pays qui ont le même rapport à leur propre peuple – le privant de la possibilité de choisir ses dirigeants et du droit de participer librement à la vie politique, voire d'exprimer simplement son opinion – y verront des « élections ». À en juger par les liens que le régime syrien entretient ici à l'ONU, ces pays sont déjà tout acquis à la cause.

Pour le reste des Membres de l'ONU, il s'agit d'une plaisanterie grotesque, faite par un homme qui doit répondre de crimes bien plus graves, ayant gazé, torturé et affamé un peuple qui refuse toujours de l'accepter comme dirigeant légitime.

Dès lors, qu'est-ce que le régime devrait faire, une fois passée la distraction d'aujourd'hui ? Il devrait participer activement au processus politique prévu dans la résolution [2254 \(2015\)](#). Comme première étape, il devrait participer véritablement et de manière constructive à la Commission constitutionnelle. Il n'a pas à attendre pour prendre des mesures de confiance, telles que la libération de prisonniers politiques ou la communication d'informations aux familles des personnes disparues. Mon collègue russe a mentionné l'amnistie très limitée du 2 mai ; celle-ci n'a pas concerné des dizaines de milliers d'opposants à Assad et de prisonniers politiques détenus depuis des années sans jugement. Disons qu'il y a encore de la marge.

J'en viens maintenant à la situation humanitaire. Quand le Conseil a autorisé l'ONU à acheminer des secours par la frontière, en 2014, plus de 10 millions de personnes avaient besoin d'assistance. Depuis lors, le mécanisme a permis que plus de 46 000 camions apportent une aide transfrontière à des millions de Syriens aux prises avec les pires conséquences de ce terrible conflit. Il a permis une intervention fondée sur des principes, axées sur les besoins et transparente, garantissant que cette aide aille aux plus vulnérables, où qu'ils vivent.

Sept ans plus tard, certains membres du Conseil avancent que la situation humanitaire a globalement progressé. Pourtant, par l'effet direct de la perte de points de passage à la frontière l'an dernier, il y a maintenant 13 millions de personnes dans le besoin, en Syrie, soit une hausse de 2 millions en seulement un an, et 3 millions de

plus que lorsque nous avons pour la première fois chargé l'ONU d'acheminer de l'aide par la frontière.

Nous étions tous prévenus que cette augmentation allait se produire : dans son rapport de décembre 2019, le Secrétaire général avait averti que l'ONU n'avait pas d'autre moyen d'atteindre les gens en l'absence de l'assistance transfrontière. L'impact est maintenant clair.

La fermeture du point de passage de Yaaroubiyé en 2020 fait que 1,8 million de personnes ont à présent besoin d'assistance dans le nord-est, soit une hausse de 38 % en un an. L'aide fournie par les lignes de front enregistre des progrès mais elle est loin de combler le déficit. Les travailleurs humanitaires opérant dans le nord-est souffrent de graves pénuries d'équipement de protection personnelle et de tests de dépistage de la COVID-19, qui auraient pu être réglées rapidement par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) au moyen d'une réponse transfrontière.

La perte de Bab el-Salam a rendu plus dangereuse, moins efficace et moins directe l'action menée dans le nord-ouest. Les secours et les fournitures doivent maintenant passer par des lignes de contrôle, de multiples points de contrôle et des zones où le conflit fait encore rage. Des livraisons qui prenaient six heures peuvent à présent prendre jusqu'à 25 jours.

Quelque 2,4 millions de personnes sont tributaires de l'aide acheminée par le seul point de passage autorisé restant, à Bab el-Haoua. Il s'agit de secours alimentaire pour 1,4 million de personnes par mois, d'une assistance en matière de nutrition pour des dizaines de milliers de mères et d'enfants, de matériel scolaire et d'articles médicaux critiques. Comme nous l'avons indiqué le mois dernier, la fermeture de ce point de passage aurait pour effet que la réponse vaccinale à la COVID-19 cesserait, en contradiction directe avec la résolution [2565 \(2021\)](#), qui non seulement a été adoptée à l'unanimité mais dont tous les membres du Conseil se sont également portés coauteurs.

Le Royaume-Uni se réjouit des efforts sans cesse déployés pour négocier un accès par les lignes de front dans le nord-ouest – toutes les modalités, par la frontière et par les lignes de front, doivent être exploitées. Néanmoins, comme le Secrétaire général l'a dit à l'Assemblée générale en mars, les convois passant par les lignes de front ne sauraient reproduire la taille et la portée de l'opération transfrontière. Étant donné qu'aucune mission n'est arrivée de Damas dans le nord-ouest de cette manière, l'assistance par les lignes de front n'est pas encore une option viable. Il est imprudent de prétendre le contraire.

Afin de répondre aux besoins humanitaires croissants en Syrie, le Royaume-Uni demande par conséquent au Conseil de reconduire l'autorisation du point de passage de Bab el-Haoua et d'autoriser de nouveau les points de passage de Bab el-Salam et de Yaaroubiyé pour une période de 12 mois.

Mon collègue russe a déclaré que les donateurs devraient investir davantage. Mais qui paiera les énormes sommes nécessaires ? Ceux qui soutiennent Assad ? La Russie ne le fera pas. L'aide humanitaire n'est pas une priorité pour la Russie – d'après le Service de surveillance financière du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, depuis 2018, la Russie n'a contribué qu'à hauteur de 36 millions de dollars à l'appel humanitaire lancé par l'ONU en faveur de la Syrie. Cela représente 0,42 % du total des donations sur cette période. On est loin des montants gigantesques dépensés au titre des activités militaires en Syrie. Même si la Russie le voulait, elle ne pourrait sans doute pas se le permettre. La Chine préfère l'aide bilatérale, liée aux infrastructures, et les prêts. Je ne suis pas sûr que la Syrie soit une destination d'investissement attrayante pour la Chine.

Depuis 2018, quatre donateurs – les États-Unis d'Amérique, l'Allemagne, l'Union européenne et le Royaume-Uni – ont versé plus de 5,5 milliards de dollars, soit 65 % du montant versé en réponse à l'appel de l'ONU. Ils fournissent alimentation, eau salubre, abris, soins médicaux et éducation aux Syriens, où qu'ils soient : dans les zones contrôlées par Assad, dans les zones tenues par l'opposition, dans les pays voisins. Tous ont clairement indiqué qu'ils ne pouvaient pas passer au financement de la reconstruction sans une solution politique durable ; le risque de voir le conflit détruire les investissements est tout simplement trop élevé.

**Annexe XVII****Déclaration de Richard Mills, Représentant permanent adjoint des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : anglais]

Je remercie l'Envoyé spécial Geir Pedersen et le Secrétaire général adjoint Mark Lowcock de leurs exposés.

En théorie, aujourd'hui devrait être un jour de joie pour les Syriens. Si les élections en cours étaient libres et régulières, nous célébrerions la démocratie en action. Hélas, elles ne le sont pas. Les élections d'aujourd'hui en Syrie sont une insulte à la démocratie et au peuple syrien. Comme le Conseil de sécurité l'a déclaré à l'unanimité dans sa résolution [2254 \(2015\)](#), les élections doivent avoir lieu en vertu d'une nouvelle constitution et sous la supervision de l'ONU, dans un climat sûr et neutre. Aucune de ces conditions n'est réunie aujourd'hui. Par conséquent, hier, le Secrétaire d'État Antony Blinken, avec les Ministres des affaires étrangères de la France, de l'Allemagne, de l'Italie et du Royaume-Uni, a publié une déclaration conjointe déplorant ces élections illégitimes.

Le peuple syrien n'a pas besoin d'un simulacre d'élections. Il a besoin de nourriture, d'un appui humanitaire et – surtout – de paix. Le Gouvernement des États-Unis réaffirme son plein soutien à l'Envoyé spécial pour faciliter une solution pacifique au conflit en Syrie. Cette solution commence par l'adhésion à un cessez-le-feu national. Une fois encore, nous engageons le régime d'Assad et la Russie à respecter les lignes de cessez-le-feu actuelles. En plus d'organiser une élection frauduleuse, le régime d'Assad continue de perpétrer des atrocités et d'infliger détention arbitraire, torture et meurtres de masse aux hommes, aux femmes et aux enfants syriens. Les États-Unis refusent de valider ou d'appuyer tout autre bénéfice en faveur du régime, tant que celui-ci n'aura pas fait preuve de bonne volonté et progressé dans les réformes politiques demandées dans la résolution [2254 \(2015\)](#). Cette résolution demeure la référence convenue et établie pour une solution politique au conflit en Syrie.

S'agissant des conditions humanitaires déchirantes que le Secrétaire général adjoint Mark Lowcock a décrites en des termes frappants, il est clair que les vastes besoins ont crû – de plus de 20 %, selon notre évaluation, au cours de l'année écoulée. En réaction, les États-Unis soutiennent toutes les méthodes d'acheminement d'une aide aux Syriens dans tout le pays, y compris par des livraisons à travers les lignes de front. Cependant, à la vérité, les livraisons à travers les lignes de front, même exécutées correctement et sans obstruction, n'ont pas la capacité de répondre totalement aux besoins du peuple syrien. En fait, rien ne peut égaler l'ampleur et la portée du mécanisme humanitaire transfrontière des Nations Unies. En outre, il faut aussi dire clairement que, comme nous l'avons entendu, un unique point de passage ne peut permettre à lui seul de répondre aux vastes besoins du peuple syrien. Nous devons renouveler l'autorisation de Bab el-Haoua pour 12 mois. Nous devons également rétablir les points de passage de Bab el-Salam, dans le nord-ouest, et de Yaaroubiyé, dans le nord-est, pour une année supplémentaire. Si nous ne le faisons pas, des gens mourront. C'est aussi simple que cela.

En février, le Conseil de sécurité a adopté à l'unanimité la résolution [2565 \(2021\)](#) sur le thème de la lutte et du relèvement durable face à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Il y demande que le personnel humanitaire et médical bénéficie d'un accès complet, sûr et sans entrave pour faciliter – entre autres mesures vitales – la vaccination contre la COVID-19. Il n'y a aucune raison que la

Syrie fasse exception. Or, le renouvellement et l'expansion du mécanisme transfrontière est le seul moyen dont le Conseil dispose pour faire en sorte que tous les citoyens syriens bénéficient de vaccins susceptibles de leur sauver la vie.

Nous ne pouvons pas savoir exactement à quel point la COVID-19 fait des ravages en Syrie, mais nous savons en revanche qu'il y a une énorme pénurie de trousse de dépistage dans le nord-est du pays. L'Organisation mondiale de la Santé continue de rencontrer des difficultés pour acheminer ces trousse en passant par les lignes de front. Avant la perte du point de passage de Yaaroubiyé, elle aurait pu les faire transiter par la frontière. Si l'ONU perd l'accès au seul point de passage de la frontière restant, la crise de COVID-19 en Syrie ne sera plus grave mais désastreuse.

Les États-Unis sont aux côtés du peuple syrien. Nous appelons donc le régime d'Assad à souscrire à un cessez-le-feu, à faire le nécessaire concernant les mesures de confiance et à s'engager pleinement dans le processus politique. Par ailleurs, nous demandons au Conseil de sécurité d'autoriser à nouveau et d'élargir l'assistance humanitaire transfrontière des Nations Unies. Le mécanisme transfrontière des Nations Unies en Syrie est l'un des mécanismes les plus rigoureux et responsables qui existent.

Le Conseil a le pouvoir : le pouvoir de sauver des vies et d'arrêter la propagation de la COVID-19. Nous pouvons donner au peuple syrien son dernier et meilleur espoir d'un avenir sain. Nous devons agir ensemble. Nous ne pouvons pas nous détourner du problème.

**Annexe XVIII****Déclaration de Dang Dinh Quy, Représentant permanent de la République socialiste du Viet Nam auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : anglais]

Je tiens tout d'abord à remercier l'Envoyé spécial Geir Pedersen et le Secrétaire général adjoint Mark Lowcock de leurs exposés. Je me réjouis de la participation des représentants de la Syrie, de la Turquie et de l'Iran à la séance d'aujourd'hui.

Sur le volet politique, le Viet Nam souhaite réaffirmer le rôle central d'un règlement politique global et durable afin de mettre un terme à une décennie d'épreuves pour le peuple syrien. Nous attendons avec intérêt la discussion de fond qui doit se tenir dans le cadre de la Commission constitutionnelle, ainsi que des progrès sur le déblocage du processus politique dans son ensemble.

Pour avancer, il est crucial de renforcer la confiance entre les parties concernées. Nous appuyons sans réserve la médiation de l'Envoyé spécial et de son équipe, en particulier la tâche qui consiste à créer des conditions favorables pour la poursuite des pourparlers de la Commission constitutionnelle.

Dans l'intervalle, le rôle de facilitation de la communauté internationale est essentiel. Des efforts diplomatiques renouvelés entre les interlocuteurs internationaux s'imposent plus que jamais pour donner du poids au processus politique en cours.

Il importe également de préserver le calme qui caractérise actuellement la situation de sécurité sur le terrain afin de se concentrer sur une solution pacifique au conflit. Ma délégation appelle donc toutes les parties à s'abstenir de tout agissement susceptible d'entraîner une nouvelle détérioration de la situation. Nous soutenons l'action menée pour combattre les groupes terroristes ainsi désignés par le Conseil de sécurité. Il convient que cette action soit menée et coordonnée de manière à garantir au mieux le respect du droit international, y compris le droit international humanitaire, et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Sur le front humanitaire, ma délégation partage les sérieuses préoccupations relatives à la crise humanitaire syrienne, qui ne faiblit pas et qui a même été sévèrement aggravée l'an dernier par les effets de la récession économique et de la maladie à coronavirus (COVID-19). La nourriture est maintenant une lutte quotidienne pour 12,4 millions de personnes, tandis que les pénuries de carburant et de biens essentiels restent critiques. Les problèmes concernant la station d'eau d'Alouk et divers camps de déplacés ne sont toujours pas réglés. Nous sommes également inquiets au sujet de l'insécurité hydrique due à la récente baisse marquée du niveau d'eau de l'Euphrate, qui pourrait avoir de graves conséquences économiques et humanitaires dans le nord-est.

À cet égard, nous continuons d'insister sur le fait qu'il importe de maintenir un accès humanitaire sûr, sans entrave et soutenu pour améliorer la réponse dans tout le pays. Nous invitons toutes les parties sur le terrain à créer les conditions les plus favorables possibles pour les opérations de secours humanitaires. Tous les aspects qui se rapportent à l'humanitaire devraient être traités dans les meilleurs délais.

Vu la complexité de la situation concernant la COVID-19, il faudrait mettre l'accent sur la distribution de vaccins dans tout le pays. Ma délégation soutient aussi l'appel du Secrétaire général en faveur de la levée des sanctions qui font obstacle à l'action humanitaire face à la pandémie.

Nous saluons les gigantesques efforts des Nations Unies, des travailleurs humanitaires et des agents de santé sur le terrain, ainsi que les contributions précieuses des donateurs internationaux. Il est crucial que la communauté internationale maintienne son assistance au peuple syrien.

Le long retard pris dans la recherche d'un règlement politique durable continue de faire peser un risque sur la vie de millions de Syriens, en particulier les enfants.

Le Viet Nam croit fermement dans notre obligation première d'être unis pour aider le peuple syrien à réaliser un règlement politique, dirigé et géré par lui, conformément à la résolution [2254 \(2015\)](#) du Conseil de sécurité et dans le plein respect du droit international et de la Charte des Nations Unies.

**Annexe XIX****Déclaration de Majid Takht Ravanchi, Représentant permanent de la République islamique d'Iran auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : anglais]

Je tiens tout d'abord à réaffirmer notre détermination à soutenir le rétablissement de l'unité et de l'intégrité territoriale de la Syrie.

Lors de son récent déplacement à Damas, notre ministre des affaires étrangères a adressé ce message au Président et au Ministre des affaires étrangères de la République arabe syrienne. Il a également réaffirmé l'appui de l'Iran aux élections présidentielles syriennes et souhaité qu'elles soient couronnées de succès.

Attachés au règlement pacifique de la crise syrienne, nous continuons d'espérer que les consultations en cours aboutiront bientôt à la tenue de la sixième réunion de la Commission constitutionnelle. À cette fin, nous encourageons les Coprésidents de la Commission à dialoguer de manière constructive avec M. Pedersen, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie.

Des efforts doivent également être déployés en parallèle afin de garantir l'unité, l'intégrité territoriale et la souveraineté de la Syrie, en mettant fin à l'occupation de son territoire, y compris le Golan syrien occupé ; en faisant partir toutes les forces étrangères non invitées de ce pays ; en arrêtant d'appuyer toute tendance séparatiste et toute velléité d'autonomie illégitime ; en empêchant la violation de la souveraineté syrienne, en particulier par des actes d'agression du régime israélien, que l'Iran condamne fermement.

Surtout, la protection accordée à des groupes terroristes dans certaines parties de la Syrie doit cesser immédiatement. Les tentatives de présenter tel ou tel groupe terroriste comme modéré ou d'établir une distinction entre bons et mauvais terroristes doivent cesser. Il ne faut pas protéger les terroristes ni les laisser utiliser des civils comme boucliers humains.

Il est impératif d'atténuer la souffrance du peuple syrien, et cela requiert la coopération constructive de toute la communauté internationale. Le Conseil doit dépasser le vieux débat sur l'accès dit transfrontière ou par les lignes de front, dépolitiser les sujets liés à l'aide humanitaire et se concentrer sur des mesures qui soient de nature à amoindrir vraiment et rapidement la souffrance des personnes dans le besoin, assurer une distribution équitable des secours aux populations, qu'elles soient ou non dans des zones contrôlées par le Gouvernement, et, plus important encore, encourager et garantir le retour des réfugiés et des déplacés dans leurs foyers le plus tôt possible. Évidemment, cela doit se faire dans le plein respect de la souveraineté de la Syrie.

Dans ce contexte, une fois encore, nous demandons la levée des sanctions unilatérales imposées à la Syrie. Elles sont irresponsables, immorales et non constructives. Ces mesures illégales et injustes ne font que prolonger la souffrance du peuple, retarder le retour des réfugiés et des déplacés, entraver les efforts de reconstruction et compromettre la solution politique.

Nous condamnons le fait de transformer la nourriture et les médicaments en armes par l'intermédiaire des sanctions et, comme notre premier ministre l'a déclaré lors de sa récente visite à Damas, nous soutiendrons les efforts déployés par le Gouvernement syrien pour résister à ce terrorisme économique.

Nous continuerons d'aider activement le peuple et le Gouvernement syriens à surmonter les énormes difficultés qu'ils connaissent.

**Annexe XX****Déclaration du Représentant permanent de la République arabe syrienne auprès de l'Organisation des Nations Unies, Bassam Sabbagh**

[Original : arabe]

Je remercie la Chine d'avoir présidé de manière avisée les travaux du Conseil de sécurité durant le mois de mai, au cours duquel des faits très graves se sont produits dans les Territoires palestiniens occupés, à la suite des attaques israéliennes constantes contre le peuple palestinien. qui ont une fois de plus révélé la politique des deux poids, deux mesures et l'hypocrisie politique dont font preuve les États occidentaux membres permanents de ce Conseil lorsqu'ils s'expriment sur la situation humanitaire, le droit international, le droit international humanitaire et les instruments relatifs aux droits humains.

En Syrie, nous assistons chaque jour aux répercussions des politiques agressives des États-Unis et de certains de leurs alliés occidentaux, depuis qu'ils ont commencé à attiser et à prolonger la crise dans le pays. Ils ont commencé par faire abstraction de la menace croissante que faisaient peser les organisations terroristes et masqué les crimes qu'elles commettaient. Ils ont ensuite imposé des mesures coercitives unilatérales dans le cadre du terrorisme économique et invoqué des prétextes pour justifier les crimes de la soi-disant « coalition internationale » illégale en interprétant à mauvais escient la Charte des Nations Unies. Ils ont enfin passé sous silence l'occupation américaine du nord-est et de la région de Tanf et l'occupation turque de certaines parties du nord et du nord-ouest, sans parler de la poursuite de l'occupation et des atteintes commises par Israël à la souveraineté du territoire syrien, en toute impunité.

Les politiques hostiles de ces pays occidentaux et ce silence honteux à leur égard ont encouragé le régime d'Erdoğan à continuer de commettre des crimes contre le peuple syrien, notamment l'utilisation de l'eau comme arme de guerre contre les civils. Il ne s'est pas contenté de couper à 23 reprises la distribution d'eau potable de la station d'Alouk, privant ainsi d'eau les habitants de la ville de Hassaké et alentour, mais il a délibérément mis en danger la réserve d'eau en Syrie en bloquant l'écoulement de l'eau du Tigre et de l'Euphrate à la frontière syro-turque, ce qui a entraîné une importante diminution du débit de l'Euphrate, qui est passé de 500 mètres cubes à quelque 249 mètres cubes par seconde, soit moins de la moitié du niveau antérieur, et une baisse d'environ 5,5 mètres du niveau du fleuve. Cela constitue une violation flagrante des accords bilatéraux pertinents conclus entre les deux pays, compromet gravement l'approvisionnement en eau potable et en eau d'irrigation dans les provinces d'Alep, de Raqqa, de Deïr el-Zor et alentour et limite la production de l'énergie électrique des usines qui y sont construites, sans compter les répercussions catastrophiques sur l'Iraq, pays frère.

Le régime d'Erdoğan poursuit par ailleurs la construction de deux barrages supplémentaires, ce qui porte à sept le nombre de barrages construits par la Turquie depuis 1970. Cela représente une nouvelle violation grave des accords bilatéraux, dont le Protocole de coopération technique et économique signé entre la Syrie et la Turquie en 1987, déposé auprès du Bureau des affaires juridiques de l'ONU, ainsi que de la Convention sur le droit relatif aux utilisations des cours d'eau internationaux à des fins autres que la navigation et d'autres traités relatifs aux cours d'eau internationaux.

Ces pratiques du régime turc aggravent la situation humanitaire et les conditions de vie de millions de Syriens et alourdissent la charge que le Gouvernement syrien et

ses partenaires doivent supporter pour améliorer la situation humanitaire dans toutes les régions où les Syriens dépendent dans leur vie quotidienne d'un approvisionnement en eau du Tigre et de l'Euphrate.

Nous demandons instamment aux États membres du Conseil de sécurité, en particulier ceux qui prétendent se soucier des questions humanitaires, d'agir d'urgence pour amener leur allié turc à mettre de côté les divergences politiques lorsqu'il s'agit des eaux internationales et à reprendre le pompage de l'eau au débit habituel, conformément aux accords en vigueur, et d'interdire l'utilisation de l'eau comme arme de guerre contre les civils.

Des membres du Conseil de sécurité n'ont eu de cesse d'évoquer dans leurs déclarations la question de la prorogation du mécanisme d'acheminement de l'aide humanitaire à travers la frontière. À cet égard, ma délégation réaffirme sa position concernant ce mécanisme politisé qui, ces dernières années, s'est révélé avoir de graves défaillances qui en ont entravé le fonctionnement, du fait qu'il porte atteinte à la souveraineté de la Syrie et sert les intérêts de l'occupant turc et des organisations terroristes qui lui sont affiliées, en particulier Hay'at Tahrir el-Cham/Front el-Nosra, contrôlant Edleb, et les entités associées, outre les lacunes qu'il présente au niveau des mécanismes de supervision et de distribution et de la destination finale de l'aide fournie.

Nous réaffirmons également que l'acheminement de l'aide depuis l'intérieur de la Syrie est le système optimal, qui est le plus conforme au droit international, et que le Gouvernement syrien offre tous les moyens nécessaires pour faciliter les activités de l'Organisation des Nations Unies. À cet égard, nous rappelons que le Gouvernement syrien a donné son aval concernant le convoi destiné à Atareb dans le nord-ouest il y a 13 mois, alors que le Bureau de la coordination des affaires humanitaires ne parvient pas à ce jour à obtenir celle de l'occupant turc et des groupes terroristes qui lui sont affiliés, ou encore concernant le convoi destiné à la ville de Sarmada.

Dans le respect du droit constitutionnel de tenir une élection présidentielle, nos ambassades et nos missions diplomatiques à l'étranger ont connu le 20 mai une affluence sans précédent de Syriens vivant à l'étranger venus voter et choisir leur candidat parmi les trois candidats ayant satisfait les exigences constitutionnelles pour être éligibles. Aujourd'hui, les bureaux de vote de toutes les provinces syriennes ont accueilli des millions de Syriens.

L'exercice de cet important droit constitutionnel, qui permet de préserver la souveraineté, l'unité, la sécurité, l'intégrité territoriale et l'indépendance politique de la Syrie, sous-tend toutes les résolutions du Conseil de sécurité liées à la situation dans le pays et constitue la pierre angulaire de tout effort visant à régler la crise syrienne.

La tenue de l'élection présidentielle dans les délais garantit la préservation des institutions étatiques qui puissent opérer comme il convient et contribue à restaurer la sécurité et la stabilité et à surmonter les effets de la guerre terroriste que le pays a connue ces 10 dernières années. La participation de la majorité des Syriens à ce devoir national et à ce droit constitutionnel tant à l'étranger qu'à l'intérieur du pays transmet plusieurs messages importants. Ainsi, le peuple syrien, par ce scrutin, affirme son attachement à l'indépendance de sa patrie et à son unité et rejette toute pression ou chantage ainsi que le terrorisme économique qui lui est imposé. Il affirme également que lui seul a le droit de conférer la légitimité à tout droit constitutionnel, et non une poignée de pays qui s'emploient depuis des années à compromettre l'unité et la décision des Syriens libres et indépendants de soutenir leur patrie. Il affirme en outre que le terrorisme économique qui lui est imposé ne l'empêchera pas de construire son

avenir et de choisir librement qui le représentera et qu'il rejette toutes les campagnes menées par certains pays occidentaux pour perturber et empêcher la tenue des élections.

Tous les complots ourdis contre le peuple syrien, son unité, son indépendance et son intégrité territoriale ont échoué face à la volonté de ce peuple de résister et de défendre sa patrie et à son ferme souhait d'exercer son droit électoral au vu et au su du monde entier.

Nous demandons donc instamment à certains pays de tenir compte des vœux exprimés par les Syriens au cours de ces élections, de respecter leur volonté, de mettre fin à leurs politiques hostiles, de cesser d'imposer des diktats et des conditions et d'appuyer les mesures prises par l'État syrien et ses institutions pour surmonter la crise et rétablir la sécurité et la stabilité sur tout son territoire. N'est-il pas honteux que certains pays qui se disent démocratiques empêchent les Syriens de se rendre dans leur ambassade pour accomplir leur devoir national en invoquant des prétextes faux et illégaux pour faire avancer leurs machinations et dissimuler leur incapacité d'atteindre leurs objectifs hostiles en Syrie? N'est-il pas honteux que certains en Europe menacent d'expulsion et de poursuites les Syriens qui se rendent aux urnes et tiennent des propos creux contre les élections et leur légitimité ? Nous sommes accoutumés aux paroles qu'ils répètent à l'envi et qui sont vides de sens. Le peuple syrien ne les écoutera pas et poursuivra sa marche pour éliminer le terrorisme et mettre fin à toute ingérence étrangère dans ses affaires intérieures.

Enfin, le Gouvernement syrien continue de suivre les efforts déployés par l'Envoyé spécial, Geir Pedersen, et renouvelle son attachement à un processus politique dirigé et contrôlé par la Syrie et sa détermination à s'engager de manière positive et constructive en faveur du sixième cycle de la Commission constitutionnelle, en espérant qu'il se tiendra prochainement. Dans ce contexte, il insiste sur la nécessité de respecter pleinement le mandat et le règlement intérieur de la Commission et de ne pas s'immiscer dans ses travaux ou tenter d'imposer des conclusions ou des calendriers déraisonnables et irréalistes.

**Annexe XXI****Déclaration de Feridun Hadi Sinirlioğlu, Représentant permanent de la Turquie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : anglais]

Je remercie l'Envoyé spécial Geir Pedersen et le Secrétaire général adjoint et Coordonnateur des secours d'urgence Mark Lowcock pour leurs exposés.

Alors que nous sommes à environ un mois du renouvellement du mécanisme transfrontière des Nations Unies, il importe de reconnaître une fois de plus le rôle essentiel de ces opérations qui apportent une aide vitale à des millions de Syriens.

Le nord-ouest de la Syrie est dévasté par les bains de sang et la souffrance. Les déplacés représentent toujours plus de la moitié de la population. Le déplacement reste une réalité quotidienne à cause de la violence, de la peur d'une escalade du conflit et de l'accès réduit aux abris et à l'aide humanitaire.

Le déplacement forcé de Syriens par le régime constitue une nouvelle évolution préoccupante. Le régime essaie d'envoyer des civils vivant dans le sud vers les parties septentrionales du pays, sans s'être coordonné avec l'opposition légitime. Ces tentatives visent à créer des faits accomplis sur le terrain.

L'insécurité alimentaire se maintient à des niveaux alarmants. La gravité de la situation est encore plus flagrante durant le ramadan.

Tandis que le conflit se poursuit, nous sommes également témoins d'une augmentation des cas de maladies chroniques résultant du manque prolongé de soins de santé et des conditions de vie difficiles. Les attaques constantes du régime ont eu pour effet que les hôpitaux sont maintenant incapables de faire face aux problèmes sanitaires existants. Selon l'actuel programme de vaccination contre la maladie à coronavirus (COVID-19), seuls 7,5 % des habitants du nord-ouest seront vaccinés d'ici à l'an prochain. Les opérations transfrontalières des Nations Unies sont capitales pour l'acheminement non seulement des vaccins contre la COVID-19 mais aussi du matériel médical essentiel.

Le sentiment croissant de désespoir au sein de la population se traduit par des besoins accrus en matière de soins de santé mentale et de soutien psychosocial.

Le taux de suicide ne cesse d'augmenter depuis le deuxième semestre de 2020, au point que l'on compte actuellement sept tentatives de suicide toutes les 48 heures. Il s'agit la plupart du temps de jeunes, qui sont dépassés par les difficultés qu'ils rencontrent et ont renoncé à tout espoir pour l'avenir.

Le Conseil de sécurité doit fournir à ces innocents un soutien à long terme et leur apporter un peu de certitude. Le renouvellement de la résolution portant sur le mécanisme transfrontière pour 12 mois supplémentaires, y compris la réouverture d'autres points de passage, serait un pas important dans ce sens.

Afin de rétablir la vérité, je tiens à faire part des informations ci-après au sujet du niveau d'eau de l'Euphrate.

En raison de l'effet néfaste des changements climatiques sur nos ressources en eau, depuis juillet 2020, toutes les parties de la Turquie connaissent pratiquement chaque mois des précipitations inférieures à la moyenne – elles ont diminué de presque 23 % par rapport à l'an dernier. En avril 2021, le débit naturel de l'Euphrate a été réduit de 54 % par rapport aux niveaux moyens pour le même mois. En mai, la réduction a atteint 72 %.

En dépit de cette réalité hydrologique et climatique alarmante, la quantité moyenne d'eau relâchée par la Turquie en aval de l'Euphrate au cours du premier semestre de l'année était de 500 m<sup>3</sup> par seconde.

Comme par le passé, la Turquie continuera de prendre toutes les mesures de précaution nécessaires. En même temps, les pays situés en aval ont également la responsabilité d'utiliser efficacement et durablement les eaux transfrontalières et d'exploiter leurs barrages de manière à garantir des réserves d'eau, même pour les périodes sèches.

S'agissant de la situation à la station d'eau d'Alouk, comme le Secrétaire général adjoint Mark Lowcock l'a souligné, l'approvisionnement en eau reste limité en raison des coupures de courant incessantes. La fourniture d'électricité à destination de Ras el-Aïn et de Tell Abiad, depuis le barrage de Tehrane, par l'intermédiaire des centrales de Mabrouké et de Derbassiyé, seule source d'électricité pour la région, continue d'être régulièrement interrompue, de façon délibérée, par l'organisation terroriste Parti des travailleurs du Kurdistan/Unités de protection du peuple (PKK/YPG).

Sur le volet politique, nous soutenons toujours les efforts tendant à trouver une solution au conflit syrien conformément à la résolution [2254 \(2015\)](#) du Conseil de sécurité. Toutefois, le processus politique ne progresse pas de manière satisfaisante.

Le régime persiste à tenter de bloquer la Commission constitutionnelle. Il remet même en question et essaie d'annuler des décisions déjà adoptées sur des points tels que les méthodes de travail. Nous jugeons important que la Commission se réunisse à nouveau dès que possible. Néanmoins, cela doit se faire dans le respect de ses règles de procédure. Par ailleurs, la prochaine session devrait être axée sur les résultats. Nous appuyons les efforts de l'Envoyé spécial Geir Pedersen à cette fin.

La communauté internationale doit être vigilante au sujet des prétendues élections présidentielles en Syrie. Nous ne pouvons pas laisser ce simulacre d'élections devenir une nouvelle excuse pour l'intransigeance du régime.

Voilà maintenant plus d'une décennie que le régime a recours à toutes sortes de tactiques pour éviter de négocier une véritable solution politique. Le Conseil ne devrait pas tolérer une autre décennie de guerre en Syrie.

Les prétendues élections présidentielles sont une farce théâtrale qui ne remplit pas le moindre des critères prévus dans la feuille de route de la résolution [2254 \(2015\)](#).

Ces élections fantoches ne sont pas organisées conformément à une nouvelle constitution. Elles ne sont pas administrées sous la supervision de l'ONU, dans le respect des principes fondamentaux de la bonne gouvernance et des plus hautes normes internationales en matière de transparence et de responsabilité.

Elles sont loin d'être libres et régulières. Elles ne contribuent pas aux efforts déployés pour parvenir à une solution politique ; au contraire, elles les sapent.

Nous souscrivons aux appels lancés en faveur d'une accélération de la solution politique englobant tous les aspects de la résolution [2254 \(2015\)](#). Nous apprécions les propositions de l'Envoyé spécial à cet égard. Il serait utile que les pays qui peuvent contribuer à la solution au conflit se réunissent pour examiner toutes les dimensions de la question et échanger des vues sur la marche à suivre.

Pour que nos efforts conjoints produisent de vrais résultats, il faut préserver le calme sur le terrain. Le régime continue de violer le cessez-le-feu. Nous ne pouvons pas le laisser multiplier ses violations dans le but d'obtenir en fin de compte un effondrement du cessez-le-feu.

En outre, le PKK/YPG continue de s'en prendre aux civils et à nos frontières. Tell Rifaat et Manbej restent des tremplins pour cette organisation terroriste séparatiste qui menace également l'intégrité territoriale de la Syrie. Nous ne tolérerons pas les tentatives d'accorder de la légitimité à cette entité terroriste ou de l'incorporer dans le processus politique.

Pour terminer, je tiens à souligner de nouveau combien il est crucial que les opérations transfrontalières des Nations Unies se poursuivent.

Au moment où nous parlons, environ 5 millions de Syriens agglutinés dans le nord-ouest de la Syrie nous regardent, espérant que le Conseil se préoccupera de leur douleur et de leur souffrance. Ils ont désespérément besoin du mécanisme transfrontière.

La communauté internationale ne peut pas se permettre d'interrompre l'un des systèmes d'aide humanitaire les plus sophistiqués, surveillés et transparents qui soient. Le monde entier observe le Conseil de sécurité. C'est le moment de rester unis et d'agir ensemble.

Le précédent orateur a répété une fois de plus, comme d'habitude, ses allégations délirantes et ses mensonges éhontés ; il ne mérite pas que je lui réponde.

La réponse au régime criminel qu'il représente sera donnée par le peuple syrien, quand il sauvera et reconstruira la Syrie.

---